

DOCUMENTS

JEAN MOULIN

PREMIER COMBAT

PRÉFACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

JEAN MOULIN

PREMIER
COMBAT

Préface du Général de Gaulle



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© 1947 by LES ÉDITIONS DE MINUIT pour l'édition papier

© 2013 by LES ÉDITIONS DE MINUIT pour la présente édition
électronique

www.leseditionsdeminuit.fr

ISBN 9782707326928

Table des matières

PREFACE

INTRODUCTION

JOURNAL (CHARTRES 14-18 JUIN 1940).

APPENDICES

AVANT LE DRAME

EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCE A CHARTRES AU BANQUET
MARCEAU (5 mars 1939).

PASSAGES DU DISCOURS PRONONCE A LA PREMIERE SESSION
ORDINAIRE POUR 1939 DU CONSEIL GENERAL D'EURE-ET-LOIR (8 mai
1939).

UN PREFET QUI VEUT SE BATTRE

LETTRE DE JEAN MOULIN A SA MERE ET A SA SŒUR

APRES LE DRAME. RESISTANCE AUX ALLEMANDS

TEMOIGNAGES

TEMOIGNAGE DU CHEF D'ESCADRONS DE TORQUAT, COMMANDANT LE
1^{er} BATAILLON DU 7^e DRAGONS (4^e DIVISION CUIRASSEE), SUR LE PREFET
DE CHARTRES : JEAN MOULIN

RESISTANCE AUX ALLEMANDS. DEFENSE DE LA POPULATION

LA DISGRACE

HOMMAGES POSTHUMES. EXTRAITS DE DISCOURS PRONONCES A
CHARTRES

PREFACE

MAX, pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, a su mourir héroïquement pour elle.

Le rôle capital qu'il a joué dans notre combat ne sera jamais raconté par lui-même, mais ce n'est pas sans émotion qu'on lira le Journal que Jean Moulin écrivit à propos des événements qui l'amènèrent, dès 1940, à dire *Non* à l'ennemi.

La force de caractère, la clairvoyance et l'énergie qu'il montra en cette occasion ne se démentirent jamais.

Que son nom demeure vivant comme son œuvre demeure vivante !

Ch. DE GAULLE.

1^{er} Juin 1946.

INTRODUCTION

*C*E n'est pas sans émotion que je livre au public ces pages où mon frère a relaté les sombres journées de juin 40 à Chartres, et sa résistance héroïque aux brutes nazies.

Elles furent écrites à Montpellier, au printemps de 1941, pendant l'une de ses visites clandestines à sa famille. Ses souvenirs, qui remontaient à plusieurs mois, étaient demeurés étonnamment vivaces.

Je revois mon frère, penché sur ses feuillets, retraçant presque sans ratures et heure par heure les étapes de sa lutte et de son martyre.

Jusqu'alors je n'avais su que par des tiers, ou par des allusions fugitives, à quels sommets de patriotisme il s'était élevé aux jours néfastes de la ruée allemande.

Il n'aimait guère se vanter, et lui, si confiant à d'autres égards, il avait, en matière de sentiments, une réserve qui en imposait même à ses proches. On conçoit qu'il répugnât à évoquer le drame du 17 juin.

Son travail achevé, il me le donna à lire et m'en confia la garde. Nous fîmes peu de commentaires l'un et l'autre, mais nos pensées et nos cœurs étaient plus unis que jamais. Avant d'entreprendre, par ses seules ressources, son premier voyage à Londres, il avait voulu laisser ce témoignage de la mauvaise foi, de la barbarie et du sadisme allemands à verser ultérieurement au dossier de l'histoire. En le publiant, j'obéis à sa volonté.

On trouvera dans ces pages quelques appréciations qui paraîtront sévères. Il faut se replacer dans l'ambiance de juin 1940, dans l'état d'esprit d'un patriote qui accomplissait des efforts surhumains pour s'opposer à la débâcle, d'un chef prêt à se faire tuer à son poste et qui n'admettait pas les défaillances. S'il avait vécu, il aurait pu réviser certains de ces jugements. On ne saurait en faire état pour jeter la pierre à quiconque.

Il songea un moment à emporter ce journal à Londres, mais cela eût risqué de compromettre un voyage dont l'enjeu était capital pour l'avenir de la Résistance.

J'emportai le manuscrit en Provence, ainsi que d'autres papiers compromettants, à « La Lègue », mas perdu dans les Alpilles dont le site était cher à mon frère. C'est là qu'à son premier retour de Londres, le 31 décembre 1941, il devait se faire parachuter.

Après la Libération, j'allai exhumer les papiers. A part la rouille des agrafes et quelques moisissures et bavures, les pages étaient intactes.

Pourquoi ai-je tant tardé à faire paraître ce journal ? C'est que, dans le doute qui, même après la Libération, planait sur le sort réel de Max ¹, mon but principal fut de percer le mystère de sa disparition.

Maintenant que le doute, hélas ! est dissipé, l'heure est venue de révéler à la France le premier combat du futur chef de la Résistance.

Quand les S.S. ou autres forcenés, dans l'ivresse de leur avance, vinrent l'arrêter à la Préfecture de Chartres, le 17 juin au soir, Jean Moulin n'était qu'un préfet resté à son poste au milieu de la désertion générale, un fonctionnaire accomplissant son devoir envers et contre tout. Le miracle qui le sauva alors ne pourra se reproduire.

Trois ans passèrent de vie dangereuse, de travail intense, de veilles, d'inconfort, de déplacements incessants, de prouesses physiques, de négociations délicates, d'organisation solide et intelligente avec, pour couronnement, la fondation du Conseil National de la Résistance et sa première réunion à Paris le 27 mai 1943. Moins d'un mois après, le 21 juin, à Lyon, sur dénonciation d'un traître, il tombait à nouveau aux mains des nazis. Mais cette fois, il n'était plus un préfet anonyme, c'était Max, l'ennemi le plus redoutable des Boches, celui qui, derrière le Général de Gaulle, avait soudé et dressé toutes les forces vives de la Nation.

Certes, en 1940, à Chartres, la cruauté allemande était à son comble, mais la torture, si inhumaine et raffinée fût-elle, était encore improvisée et non techniquement installée avec ses chambres infernales et ses dosages savants.

Quel fut le calvaire de Max, en 1943, dans les antres de la Gestapo, le saura-t-on jamais, alors que, portant en lui tous les secrets de la Résistance, fidèle à l'amitié, fanatique de l'honneur, il endura, dans sa chair et son âme saignantes, des

heures, des jours et des nuits, une éternité de souffrance faisant front contre l'ennemi jusqu'à l'agonie, jusqu'à la mort !

Toi qui, même au milieu de ta course, respirais la jeunesse et la vie, toi qui fus le plus jeune préfet de France, toi qui étais la fierté de ton père et le sourire de ta mère, toi qui joignais la gentillesse à la force d'âme et qui réalisais cette gageure d'être un artiste né et un homme d'action, d'aimer passionnément la vie et de ne pas craindre la mort, puisse ton sacrifice n'avoir pas été vain ! Que ce pays de liberté et de justice sache qu'il est urgent que le sens du devoir civique l'emporte sur l'esprit de parti et que les Français entendent la voix de Jean Moulin leur crier encore : « Messieurs, il y a la France ! »

Laure MOULIN.

1. Dernier nom de Résistance de Jean Moulin.

JOURNAL
(CHARTRES 14-18 JUIN 1940)

C OUP de téléphone du Colonel du Tillet, commandant la subdivision, qui m'apprend que les Allemands ont atteint la Blaise et que le grand Etat-Major a décidé un vaste mouvement de repli jusqu'à la Loire. Il s'étonne que je sois encore là et que je n'aie point fait évacuer ce qui reste des services civils administratifs.

Je lui fais connaître que mes intentions sont de conserver le plus longtemps possible les organismes civils qui sont encore auprès de moi.

4 heures 30.

J'ai réuni les chefs de service dans la salle du Conseil Général. Tout en me gardant de dévoiler les intentions du G.Q.G., je ne leur cache pas que la situation s'aggrave. Je compte, jusqu'à nouvel ordre, les conserver à ma disposition quel que soit le risque à courir. Je trouve dans leurs réactions un excellent état d'esprit.

5 heures.

Ordre du Gouvernement d'avoir à replier d'urgence tous les « affectés spéciaux ». Ce seront les dernières instructions que je recevrai du pouvoir central.

C'est une décision grave, qui va vider de leur substance les organismes administratifs, économiques et sociaux. Tous les postes essentiels ou presque, sont occupés par des affectés spéciaux, l'affectation spéciale s'appliquant à des hommes en âge d'être mobilisés mais dont le maintien à leur poste est jugé indispensable. Mon secrétaire général, mes deux sous-préfets et moi sommes affectés spéciaux.

Je sais, au surplus, que cet ordre aura pour effet secondaire de précipiter dans la fuite les derniers civils.

Mais le Gouvernement a certainement ses raisons et notamment le désir de soustraire à l'emprise ennemie le plus grand nombre possible d'hommes qualifiés susceptibles de poursuivre leur tâche derrière la ligne de résistance. D'ailleurs, pour les modalités d'application, impossible de consulter le ministère. J'ignore désormais où il se trouve et, depuis cette nuit, je ne peux plus avoir de communication téléphonique au-delà de Châteaudun.

Enfin, dans une des dernières émissions qu'il nous a été donné d'entendre avant l'interruption totale du courant électrique, la radio a annoncé la nouvelle.

J'essaie d'atténuer la rigueur du texte qui ne comporte pas d'exception, en demandant aux maires que je peux joindre de maintenir auprès d'eux les hommes qu'ils jugeront indispensables au fonctionnement des services vitaux de la commune et des services de guerre. Malgré ces instructions – contraires, il est vrai, à la lettre de la décision gouvernementale telle qu'elle m'a été notifiée – tous ou presque tous les affectés spéciaux autres que ceux qui dépendaient directement de mon autorité (personnel de la Préfecture, chefs des services administratifs, commissaires de police) partirent en quelques heures, à l'aube de cette journée du 14 juin.

Ainsi fut mise à son comble la panique déjà considérable créée dans le département par les bombardements et le passage de centaines de milliers de réfugiés.

Et, dès ce matin, le bombardement de Chartres a repris, plus intense et plus meurtrier que la veille.

Depuis quelques jours, le réseau des « mailles » de transmission aérienne ayant été disloqué du fait du repli de notre aviation, les raids ennemis n'étaient plus annoncés dans le département que par les

guetteurs locaux. C'est dire que, le plus souvent, les bombes tombaient avant la mise en marche des sirènes. Aujourd'hui, il n'y a même plus de sirènes, les guetteurs militaires étant partis à leur tour. Les quartiers du terrain d'aviation, de la Poste, de l'Hôpital et de la Gare, toutes les voies conduisant vers le sud et l'ouest, et notamment la rue du Grand-Faubourg, sont gravement atteints. Derrière la Poste, l'hôtel du « Bœuf Couronné » et tout le pâté de maisons avoisinantes brûlent sous l'effet des bombes incendiaires.

Nous n'avons plus maintenant ni gaz, ni électricité, ni téléphone, ni radio. J'assiste aux opérations de secours. Les équipes, hélas ! se réduisent de plus en plus. Mais les braves qui restent semblent d'autant plus dévoués et courageux qu'ils sont moins nombreux.

Où sont les cadres de la Défense passive ? Le directeur municipal de D.P. a fui cette nuit avec plusieurs de ses collaborateurs.

Où sont les pompiers et leur matériel ? Le maire les a laissés partir ce matin, avec les pompes, sous la conduite du capitaine et du secrétaire général de la mairie, juchés sur la grande pompe.

Parti aussi le directeur du service des eaux de la ville. Dans sa folle panique, avant de fuir, il a congédié les mécaniciens de l'usine hydraulique et bloqué les vannes, si bien que, dans quelques heures, la ville va être privée d'eau.

J'avais pourtant demandé moi-même, cette nuit, au maire de Chartres, par téléphone, de conserver les affectés spéciaux de tous les services municipaux essentiels, et notamment de la Défense passive et du service des sapeurs-pompiers.

11 heures.

Avec un jeune lieutenant d'artillerie qui est resté pour diriger le parc à essence, je m'occupe de la répartition de l'essence aux réfugiés qui

affluent toujours. J'obtiens de lui que les attributions de carburant se fassent désormais gratuitement et que des dépôts supplémentaires soient créés sur le trajet Chartres-Châteaudun et Chartres-Nogent-le-Rotrou. Il faut débayer le plus possible pour faciliter la manœuvre de nos troupes.

15 heures 30.

Paris est pris ! La nouvelle nous est apportée par les réfugiés. Pour notre secteur, je n'ai aucune précision sur l'avance allemande depuis la communication du Colonel commandant la subdivision. Le téléphone est coupé depuis plusieurs jours avec Dreux et le service d'estafettes de gendarmerie que j'avais organisé pour y suppléer a été interrompu hier soir sur ordre du commandant, en raison de la violence des bombardements.

Je sais, par les messages qui m'ont été apportés hier, qu'il ne reste plus de civils à Dreux et que les dernières collectivités qui devaient être évacuées l'ont été en temps utile. Pour cette région du département, la première touchée, j'ai pu fournir les véhicules et le personnel nécessaires.

Mais je suis inquiet pour le maire et le sous-préfet qui ont pour mission de rester jusqu'au dernier moment. Ils ont besoin d'instructions et je voudrais aussi leur apporter un réconfort moral. Ici, les gens, privés de nouvelles, se laissent aller aux pires suppositions. Déjà le bruit court en ville que les Allemands sont parvenus à Dreux. J'ai besoin de savoir, ne fût-ce que pour démentir.

Je décide d'aller à Dreux. J'obtiens difficilement un gendarme pour m'accompagner, le commandant estimant la mission périlleuse et l'ordre de départ de la compagnie étant donné pour le soir même.

Je prends le volant. Nous sommes bombardés et mitraillés tout le long du chemin par des vagues d'avions venant du Nord et volant entre 200 et 50 mètres. Sur cette route où, hier encore, se pressaient des

milliers de réfugiés, personne, à part quelques soldats harassés qui fuient sans rien savoir...

Après plusieurs stations sous les arbres le long de la route, nous arrivons enfin à Dreux. Je trouve le maire, M. Viollette, et le sous-préfet, M. Ressler, à la mairie.

Le dépôt du régiment colonial vient, m'annoncent-ils, de quitter la ville, mais le colonel doit être encore là. Nous allons le saluer. Nous le trouvons au quartier en train de faire ses derniers préparatifs de départ.

Je lui demande des nouvelles. Dans notre région, la manœuvre de repli semble s'effectuer dans les conditions prévues, et il ne pense pas que les Allemands aient déjà franchi les limites du département. Il me dit ses regrets de n'avoir pu obtenir l'autorisation de défendre Dreux. J'assiste à son départ.

Ensuite, avec le sous-préfet et le maire, nous faisons un tour en ville. C'est la solitude et ce serait le silence, si le ronron sinistre des avions allemands ne se faisait entendre sans arrêt.

Dans la voiture qui nous emmène tristement, personne ne dit mot, mais chacun de nous a les mêmes pensées. Ainsi, c'est fini ! Les Boches vont entrer dans le département sans que leur soit opposée d'autre défense que celle de quelques éléments en contact qui se replient.

Je regarde Viollette, assis à mes côtés. C'est sa ville qui, demain, dans quelques heures peut-être, va être livrée à l'ennemi ; c'est cette ville qu'avec une poigne parfois un peu rude, il a dirigée pendant trente ans. Il n'est pas de quartier, pas de rue, pas un coin de terre qui ne lui doive quelque chose.

Ses adversaires disaient de lui « qu'il avait la maladie de la pierre ». Et c'est vrai. Il a bâti, bâti sans arrêt, des hôpitaux, des maternités, des écoles, des sanas, des cités ouvrières...

Maintenant que nous roulons dans ces rues semées de ruines, face à cette œuvre de destruction systématique, je pense qu'il est beau d'être

accablé du nom de bâtisseur.

Après m'être assuré que toutes les mesures que j'avais ordonnées ont été prises et avoir donné au sous-préfet, qui est affecté spécial, les instructions nécessaires à son départ, je quitte Dreux.

Une heure après, les motocyclistes ennemis y faisaient leur apparition.

Le retour à Chartres nous ménage une vision saisissante. Un gigantesque panache de fumée s'élève à des milliers de mètres dans le ciel et semble tisser un immense voile de deuil sur la cathédrale.

C'est le dépôt d'essence de la base aérienne qui a explosé et qui se consume lentement.

Il est dix-neuf heures environ. Dans la cour de la Préfecture, j'ai la désagréable surprise de voir tout mon personnel entassé dans des camions et prêt au départ. J'avais donné des ordres formels pour que chacun restât à son poste.

Furieux, je somme mes gens de descendre et j'enjoins à chacun de reprendre son poste, jusqu'à nouvel ordre.

Je ne reconnais plus mon personnel. Quelques femmes sont dans un état effroyable. Des hommes qui, hier encore, refusaient de descendre dans les caves pendant le bombardement pour travailler à mes côtés, sont saisis par la peur. Tel ancien combattant de 14, réputé courageux, qui, il y a quelques heures à peine, était volontaire pour une mission dangereuse, a complètement perdu le contrôle de lui-même.

Le vent de panique qui les avait jusqu'ici épargnés a maintenant soufflé sur eux. Les nerfs sont à bout. Chacun n'a qu'un but : Fuir.

Je les exhorte, je les adjure. Ils obéissent et retrouvent un certain automatisme professionnel, mais je sens bien qu'à quelques exceptions près, dont mon chef de cabinet et mon huissier personnel, je ne peux plus compter sur eux.

Mes antichambres sont combles. Les chefs de service qui ne sont pas déjà partis sur ordre de leur administration restent ici en permanence,

prêts à prendre la route. La Préfecture semble être l'ultime refuge.

Au milieu des paquets d'archives et de valises, je distingue dans la pénombre l'évêque de Chartres, Mgr Harscouët, qui vient s'excuser de ne pouvoir rester – une ordination de prêtres l'appelant dans le sud du département – et le sénateur-maire de Chartres, M. Gilbert, qui vient également m'annoncer son départ. Il est là avec sa femme et ses bagages. Les événements tragiques de ces jours derniers, pendant lesquels il s'est fortement dépensé, l'ont visiblement épuisé. Par surcroît, il y a quelques heures, il a perdu sa belle-sœur et sa nièce dans le bombardement. J'aperçois aussi quelques fantoches familiers, tel le commissaire spécial, un peu ivre d'avoir trop précipitamment vidé sa cave. Cet homme, discret à l'accoutumée, parle fort et distribue des cigarettes anglaises. Je le rappelle à un peu de tenue.

21 heures.

L'heure avance et je n'ai pas d'autre nouvelle que celle de l'apparition d'une patrouille allemande à Dreux qui m'est rapportée par Viollette et Ressler, qui viennent d'arriver. Rien, non plus, sur la situation générale, car nous sommes désormais sans communication avec l'extérieur.

Je convoque le capitaine Bertrand, naguère chef du service des informations, que j'ai demandé comme agent de liaison avec la subdivision. Il n'a pu obtenir aucun renseignement.

Je sens qu'on s'énerve de plus en plus autour de moi et qu'on est obsédé par ces trente-cinq kilomètres qui séparent Chartres de Dreux.

J'ai tenu jusqu'à présent mes collaborateurs, mais de nouvelles décisions vont s'imposer avec le déroulement des événements. J'irai avec Bertrand interroger le commandant Bourgeois, commandant du dépôt du... R.I., qui a installé son P.C. au château de..., à Courville.

Je reprends la Citroën. En pleine nuit, sans phares, nous nous dirigeons sur Courville. Plus de bombes, mais des camions et des voitures de réfugiés qui manquent à tout instant de nous télescoper, tant les conducteurs sont « choqués » par les bombardements qu'ils ont subis, et tant ils ont hâte d'avancer vers l'ouest...

Nous trouvons le commandant Bourgeois travaillant aux chandelles dans le grand salon du château.

Il me met rapidement au fait : « J'ai reçu, me dit-il, l'ordre de me porter, à l'aube, sur la route de Dreux à Chartres par Châteauneuf pour retarder l'avance allemande. Je dois essayer de faire jonction avec les débris d'une division coloniale dont on n'a aucune nouvelle. Je dispose d'environ huit cents hommes, des récupérés ou des hommes de deuxième réserve... Je n'ai qu'une vingtaine de mitrailleuses ! La question sera promptement réglée, hélas !... Or des éclaireurs ennemis sont venus ce soir reconnaître Dreux. Demain matin, à la première heure, les troupes motorisées vont occuper la ville et continuer leur marche sur Chartres. Aucun obstacle sur leur route sinon mes faibles forces et les hypothétiques effectifs coloniaux. A mon avis, les Allemands peuvent être à Chartres dès le début de l'après-midi. »

Après avoir remercié le commandant Bourgeois et lui avoir exprimé mes vœux pour lui et ses hommes, nous prenons le chemin du retour.

Chartres est toujours embrasée. Dans la rue du Grand-Faubourg, les pans de murs épargnés par le bombardement ont un aspect plus tragique encore avec la nuit, sous l'éclairage blafard de l'incendie.

Decote, mon chef de cabinet, m'annonce que les gendarmes viennent de quitter Chartres. Ainsi, les derniers militaires ont évacué la ville. La base aérienne s'est repliée il y a trois jours. La garnison est partie hier. Partie aussi l'Intendance, l'Intendance qui doit assurer le ravitaillement de la population civile !... Et nous avons des milliers de réfugiés à nourrir !

Seuls sont encore là l'état-major de la subdivision et son chef, le commandant du Tillet, qui partent demain à la première heure.

En présence des indications très nettes du commandant Bourgeois sur le processus des opérations, je décide de profiter de la nuit pour évacuer le personnel de la Préfecture sur le sud du département (à Cloyes, à 50 kilomètres de Chartres), sous les ordres du secrétaire général qui devra, selon les événements, poursuivre la route ou ramener le convoi.

Même décision en ce qui concerne les chefs de service qui demeurent encore auprès de moi. La lutte continue, ils seront plus utiles de l'autre côté. Je les remercie du concours qu'ils m'ont apporté dans ces heures difficiles.

15 juin, 2 heures du matin.

Je fais deux lettres que je confie au secrétaire général, l'une pour le ministre de l'Intérieur, l'autre pour ma mère.

La lettre à Mandel n'arrivera pas. J'annonçais au ministre que, ainsi que je le lui avais déclaré, je restais à mon poste et que je ne faillirais pas à mon devoir.

Je lui signalais aussi la belle attitude de certains de mes administrés et de quelques-uns de mes collaborateurs.

5 heures.

Decote, mon chef de cabinet, et Edouard, mon huissier, partent à leur tour, bien à contrecœur et sur mon ordre formel.

8 heures.

Je fais ce matin le bilan de la situation. Il est désastreux. Plus aucune organisation économique ni administrative. Tout un édifice social à reconstruire dans des conditions matérielles effroyables, sous les bombardements, alors qu'un quartier de la ville est en flammes, sans eau, sans gaz, sans électricité, sans téléphone...

Mais *il le faut* pour tous ceux dont le sort est entre nos mains ; *il le faut*, pour opposer aux Allemands, lors de leur arrivée, une armature sociale et morale digne de notre pays.

Je n'ai pas de peine à faire admettre ces sentiments à la poignée de Chartrains, des vieux, pour la plupart, qui m'ont offert leurs services. (Il ne reste plus que sept cents à huit cents habitants sur vingt-trois mille que comptait la ville.)

Quel réconfort, après le spectacle des défaillances de ces jours derniers, de voir ces hommes et ces femmes, venus de tous les horizons politiques et sociaux, communier avec ardeur dans la même foi et prêts à réaliser une entreprise de solidarité humaine à peu près sans exemple.

Je répartis les tâches, je dicte les consignes : tel qui, hier, était rédacteur de journal, est chargé de me seconder dans la répartition des vivres ; un de ses confrères, du journal concurrent, se consacrera à la police et dirigera la petite équipe de volontaires que nous avons constituée. Un professeur d'école religieuse a mission de faire enterrer les morts, nombreux, hélas ! qui sont entassés dans la morgue de l'hôpital et à l'hospice Saint-Brice (quarante-neuf ont été ainsi ensevelis dans la cour de l'hôpital, treize à Saint-Brice et trente-quatre au cimetière) ; tel dirigera les corvées d'eau destinées à assurer, depuis la basse ville, l'alimentation des centres de secours, des établissements publics, des boulangeries ; tel autre organisera la récupération du bétail abandonné et constituera des parcs de rassemblement ; tels autres, enfin, s'occuperont de la voirie, de la salubrité, de la lutte contre l'incendie, de l'hébergement des réfugiés, des soins à donner aux blessés et aux malades.

A l'hôpital civil, la sœur supérieure étant partie, c'est sœur Henriette qui la remplacera. Elle sera admirable de dévouement simple et de générosité. Elle aura, à ses côtés, l'économe, M. Fleury, demeuré à son poste.

Je sais que je peux compter sur le docteur Foubert, dentiste militaire, qui, bien que marié et père de famille, a demandé à rester comme volontaire au moment du départ du service de santé. Il gardera, dans les pires instants, une attitude calme et courageuse.

Le service de santé militaire a quitté Chartres le 14 après-midi, évacuant trente camions sanitaires contenant des blessés et le personnel médical et infirmier. Les opérations d'embarquement se déroulèrent sous le bombardement, et le chef du service de santé de Chartres, le médecin-colonel de Fourmestreaux, fut blessé légèrement à la tête.

Le convoi, qui se dirigeait sur Vannes, sous les ordres du docteur de Fourmestreaux, emmenait avec lui le médecin-commandant Baudin, médecin-chef de l'hôpital civil, qui, cependant, avait demandé à rester à son poste. Le docteur de Fourmestreaux préféra conserver le docteur Baudin auprès de lui et laisser à Chartres le médecin-capitaine Foubert, également volontaire.

Enfin, Chartres a les sœurs de Saint-Paul qui s'élèveront, en ces heures tragiques, à la hauteur de leurs plus belles traditions d'héroïsme et de bonté. Animées par la foi de Mgr Lejards, qui est partout où il y a du danger, partout où il y a de la peine, elles seront les bons anges de notre misère.

.....

Le problème le plus angoissant est celui du ravitaillement. L'unique conseiller municipal qui soit resté à Chartres, M. Besnard, me confirme que les deux derniers boulangers de la ville sont partis hier soir. Il ne reste plus, d'ailleurs, un seul commerçant à Chartres. J'ai fait l'impossible pour enrayer le mouvement de fuite : exhortations, réquisitions, sanctions, tout a été vain.

Tout être humain possédant un véhicule à quatre ou à deux roues a fui depuis longtemps. L'immense exode des piétons a suivi.

.....

Mais si Chartres est à peu près vidée de ses habitants, le flot monstrueux de la région parisienne se déverse toujours aussi dense sur la ville.

Combien sont-ils ces Parisiens, ces banlieusards qui ont déferlé sur l'Eure-et-Loir ? Un million ? Un million cinq cent mille ?

Certes, ils ont déjà subi le terrible choc moral de la guerre. Ils n'en ont pas, pour la plupart, connu vraiment les horreurs matérielles : les bombardements en piqué, les rafales de mitrailleuses qui prennent les convois de réfugiés en enfilade... Ils n'ont pas connu tout cela, tout ce que vous connaissez, depuis des semaines, Belges, Ardennais, gens du Nord, Picards !...

Demain ils auront aussi leur tragique aventure. A Chartres même, certains vont payer leur tribut. Mais, pour l'instant, les Parisiens ne clament que leur faim.

J'ai heureusement pris des précautions. Ces jours derniers, en dépit de la carence de l'Intendance qui, avant son départ, n'a pu me fournir ni vivres ni pain, j'ai fait réquisitionner dans le commerce et stocker dans les garages de la Préfecture trois tonnes environ de conserves¹. J'ai, d'autre part, reçu de Blois, grâce à l'obligeance de mon collègue du Loir-et-Cher, deux autocars chargés de pain. J'en avais demandé huit qui, au retour, auraient assuré le transport des blessés et des malades. Deux seulement ont pu me parvenir. Cela représente environ 800 kilos de pain. C'est peu.

Il s'agit maintenant de tenir jusqu'à ce que nous ayons pu faire fonctionner quelques boulangeries.

J'aurai l'agréable surprise, à midi, de recevoir la visite d'un vieil ouvrier boulanger de la rue Muret, le seul qui soit demeuré à Chartres. Sa patronne est partie et il vient déposer sur mon bureau, soigneusement

pliée dans son mouchoir, la recette de la matinée. Il se met à ma disposition pour continuer sa besogne, à condition qu'on l'autorise à puiser dans le stock de farine de sa patronne. Non seulement j'acquiesce, mais je lui procure deux volontaires pour l'aider à pétrir, car il me faut du pain, beaucoup de pain...

13 h 30.

Sur deux gros camions qui devaient rejoindre les usines Renault à Paris et que j'arrête au passage, je charge une centaine d'orphelins de l'asile d'Aligre qu'on m'a supplié d'évacuer sur Limoges. A peine sont-ils partis que le bombardement reprend violemment. Ils ont quitté la ville à temps !

15 heures.

Tournée en auto pour mon information. Je descends vers le bas de la ville par les petites rues du quartier de la Cathédrale. Portes et volets clos. Je n'ose pas écrire que tout est calme, tant ce mot est choquant dans cette atmosphère de désolation.

En approchant des boulevards, la vie reparait. Triste vie ! C'est toujours le long cortège des réfugiés qui se déroule. Mais le flot est moins dense et surtout beaucoup plus lent. Il y a deux jours encore, c'était le moteur qui entraînait cette masse humaine. Aujourd'hui, il semble que ce soient les grands chars des paysans qui donnent le rythme, ces chars dont beaucoup traînent après eux de lourdes autos désormais silencieuses. Les cyclistes et les piétons dominent, fourbus sous leur charge. Dans la masse, de nombreux soldats qu'aucune autorité militaire ne regroupe.

Place des Epars, le défilé se poursuit lamentablement entre deux haies de suppliants. Autour de la statue de Marceau et sur tous les trottoirs qui entourent la place, des milliers de gens tendent désespérément les bras vers des véhicules pleins à craquer qui ne s'arrêteront pas pour les prendre.

L'apparition d'un homme seul sur une voiture qui marche fait exploser les convoitises. Après m'avoir sollicité à distance, des dizaines d'êtres humains courent s'accrocher, en grappes, à ma Citroën.

J'ai toutes les peines du monde à avancer. Malgré toutes mes explications sur mes fonctions, sur l'obligation morale que j'ai de rester, ils m'implorant de les emmener n'importe où, vers le sud ou vers l'ouest, loin de cette ville de misère et de mort, loin de l'envahisseur qui approche. Une vieille dame me poursuit de ses supplications en répétant : « Je vous paierai, Monsieur. » Et, pour que je n'aie aucun doute à cet égard, elle me tend désespérément une poignée de billets...

Je me dégage non sans difficulté et je m'empresse d'aller remiser ma voiture, bien décidé à ne pas la montrer pour l'instant ; c'est trop cruel.

A la Préfecture, beaucoup de monde. On m'attend pour recevoir les vivres et le pain destinés aux collectivités et aux centres d'accueil. Après avoir fait une distribution, je reviens place des Epars retrouver les malheureux que j'y ai laissés.

Les deux pôles d'attraction sont les deux grands hôtels de Chartres, l'hôtel du Grand Monarque et l'hôtel de France, qui se font face sur la vaste place circulaire.

Les propriétaires et les employés sont partis, mais les clients sont restés. Pour la plupart d'entre eux, ce fut l'aventure banale et renouvelée à l'infini : l'auto en panne, abandonnée quelque part au bord de la route ; la ville la plus proche gagnée à pied avec ce qu'on a pu sauver de bagages ; et ici, à l'hôtel, l'attente d'un chimérique secours...

A ces premiers occupants sont venus s'agglomérer tout ce que la route a rejeté d'épaves.

Il y a du monde partout, dans les chambres, dans les salons, sur les marches d'escalier. Des gens mangent sur des tables où s'entassent les reliefs des convives précédents. L'argenterie traîne sur les meubles. Dans les coins, des matelas recueillent des familles entières, harassées. Ceux qui n'ont pu avoir accès à l'intérieur se sont installés dehors, sur des chaises et des fauteuils de la maison, à côté de leurs bagages. Toutes les classes, tous les âges, tous les sexes sont mêlés dans une promiscuité tragique.

Dès mon arrivée, on m'entoure. Je m'efforce de calmer les angoisses de ces malheureux, tout en ne leur laissant pas ignorer qu'il ne peut être question de les faire transporter plus loin. Le dernier train est parti hier soir et je ne dispose plus d'un seul autocar ou d'un seul camion. J'essaie de leur faire comprendre qu'il faut se résigner à rester. Certes, il y aura des difficultés de ravitaillement, mais je m'efforcerai d'y remédier. Il ne faut pas, en tout cas, se lancer à nouveau sur la route, à pied, avec des vieillards, des enfants, des bagages. Nous avons des centres d'accueil, nous en créerons d'autres, au besoin, les locaux vides ne manquent pas, hélas ! Mais les bombardements ? les Allemands ? Nous avons d'excellents abris et les Allemands ne s'attaquent généralement aux réfugiés que du haut de leurs avions pour les faire fuir. Il ne faut pas favoriser leurs desseins. Trop de réfugiés ont encombré les routes, gêné nos soldats, fait perdre des batailles. Il faut se résigner à rester. Je répète mon discours de groupe en groupe, un discours que j'ai déjà tenu bien des fois... Mais j'ai vite l'impression que je joue les prédicateurs dans le désert.

On continue à faire signe aux autos, aux charrettes, à tous les véhicules qui passent. Parfois on parvient à attendrir un conducteur, à se caser péniblement en surcharge ; ou bien, après avoir attendu longtemps, on prend la décision folle de repartir à pied...

Et il arrive toujours de nouveaux réfugiés pour remplacer ceux qui partent : c'est une ronde sans fin !

J'assiste à des scènes pénibles. Une femme, sur le seuil du « Grand Monarque », m'expose son cas. Elle est venue de Paris à pied avec une dame qui a partagé ses tribulations et en qui elle avait mis toute sa confiance. Or cette dame vient de la quitter brusquement en lui volant 6 000 francs, toute sa fortune. Je lui donne quelque chose. Elle pleure et me demande la permission de m'embrasser.

Il y a cent, mille autres cas plus tristes. Des enfants perdus, des femmes à la recherche de leur mari. Un fils, une fille qui devaient rejoindre une mère et qu'on attend vainement.

Beaucoup de drames s'inscrivent en graffiti naïfs sur les murs : « Nous sommes partis. Rendez-vous à Orléans », ou : « Avons perdu Robert. Allons à Poitiers... », et bien d'autres.

Je m'emploie de mon mieux à soulager toutes ces misères. J'ai la chance de trouver des concours parmi les réfugiés, parmi ceux, du moins, qui ont compris l'inanité de la fuite.

Il faut régler la question des hôtels. Au « Grand Monarque », parmi les « clients », se trouve un ancien consul de France qui accepte, sur ma demande, de prendre la direction de ce centre d'accueil improvisé et qui, au cours de ces journées tragiques, sera pour moi un collaborateur infiniment précieux.

Il aura tôt fait, avec sa femme, de mettre un peu d'ordre dans cette cour des miracles et d'organiser le ravitaillement à l'aide des vivres de la Préfecture.

A l'Hôtel de France, alors que je croyais tout le personnel parti – l'état d'abandon de la maison justifiant au surplus cette créance – un homme prétend être le gérant et avoir reçu mission du propriétaire de continuer l'exploitation de l'hôtel. Les patrons, que j'ai vus au moment de leur

départ, ne m'ont pas prévenu, mais, après tout, c'est possible. L'essentiel est que tout le monde mange et dorme.

(J'apprendrai plus tard que ce prétendu gérant était un vulgaire imposteur qui liquida à son profit une grande partie de la cave de la maison. Pour éviter toute complication et mener l'affaire rondement, il avait institué un prix unique : 20 francs ! Les bouteilles défilaient sur le comptoir à un rythme inouï : 20 francs la fine Napoléon, 20 francs le whisky, 20 francs le Clos Vougeot, 20 francs le Pernod !... Après avoir travaillé pendant quelques mois au service des Allemands, ce qui lui assura une impunité provisoire, il put finalement être livré à la justice française.)

16 h 30.

N'ayant plus aucun moyen d'information, j'interroge réfugiés et soldats pour savoir où en est l'avance allemande. Contrairement à ce que pensait le commandant Bourgeois, l'ennemi a poussé furieusement vers l'ouest, remettant à plus tard l'occupation des points situés au sud de leur trajectoire directe. C'est ainsi que les troupes qui ont occupé Dreux ont dû poursuivre leur route sur Verneuil et Laigle, en direction d'Argentan.

Il semble que l'attaque de Chartres soit réservée aux colonnes venant de la région parisienne et avançant sur Rambouillet et Maintenon, ce qui nous laisserait un certain répit.

17 heures.

Je retourne chez moi pour constater que mon portail d'entrée a été enfoncé et que ma Citroën a disparu de la cour où je l'avais laissée une heure avant.

Deux vieillards de l'Hospice, venus chercher du pain et des vivres à la Préfecture pour leur établissement, me racontent comment ils ont assisté, impuissants, à l'effraction des grilles et au vol de ma voiture : « Ce sont, me disent-ils, des militaires français qui ont fait le coup. Ils se sont enfuis il y a un quart d'heure à peine. »

Je ne sais ce qui l'emporte chez moi, du dépit d'être privé de ma voiture en un moment aussi critique ou de la tristesse de voir dans quel état sont tombés certains éléments de l'armée française !

J'ai entendu si souvent, il est vrai, des soldats prétendre que leurs officiers avaient pris la fuite les premiers en se ruant sur les autos, que j'en arrive à trouver une excuse aux malheureux qui m'ont dépouillé.

Mais ce qui est inadmissible et inexplicable, c'est qu'aucune prévôté ne soit encore venue remplacer la gendarmerie, repliée depuis vingt-quatre heures, sur l'ordre de l'autorité militaire. Tous ceux qui, autour de moi, ont fait la guerre de 14 se souviennent du zèle manifesté par les gendarmes aux armées. Ont-ils pu nous empoisonner, bon Dieu, ces gendarmes à l'arrière du front ! Et aujourd'hui que nous en aurions réellement besoin, c'est en vain que nous les attendons ! Nous n'en verrons, du reste, pas un seul pendant les trois jours qui suivront le départ de la compagnie de Chartres et qui précéderont l'arrivée des Allemands.

Il y a vraiment, dans cette guerre, bien des mystères !...

17 h 30.

Comme pour aggraver mon ressentiment à l'égard de la maréchaussée, les quelques volontaires que j'ai chargés de la police viennent m'annoncer que plusieurs faits de pillage ont été constatés.

Notre maigre police a besoin d'être renforcée. Je convoque M. Besnard. Je lui demande d'essayer de trouver de nouveaux volontaires parmi les Chartrains valides. Mais en reste-t-il encore ? Nous en

doutons. En attendant, je ferai une tournée en ville avec deux hommes pour me rendre compte et tâcher d'intimider un peu les pillards.

Au cours de cette tournée, nous observons qu'un certain nombre de boutiques, surtout des magasins d'alimentation, ont été forcées et que les portes et les vitrines laissées béantes offrent une tentation permanente aux passants. Je donne des instructions pour que toutes ces ouvertures soient refermées, au besoin à l'aide de planches clouées.

En rentrant à la Préfecture, on me rend compte des recherches que j'ai fait faire pour trouver deux autres boulangers. Parmi les Chartrains qui n'ont pas fui, il n'y en a aucun, en dehors du vieil ouvrier de la rue Muret, qui continue d'ailleurs vaillamment sa tâche. Parmi les réfugiés, toutefois, deux personnes se sont offertes : un Parisien, qui dit avoir tenu autrefois une boulangerie, et une paysanne qui a fait, dans le temps, son pain à la ferme.

Je décide aussitôt d'ouvrir deux boulangeries : rue du Soleil d'Or et rue du Pont-Saint-Hilaire. Pour donner à cette opération les apparences de la légalité, j'assiste avec M. Besnard, à l'effraction des portes des deux boutiques. Nous avons la chance d'y trouver une quantité appréciable de farine, ainsi que du sel. J'ai, d'autre part, à la Préfecture, un stock de levure, une des rares choses que j'aie pu obtenir de l'Intendance ! Les équipes chargées de la corvée d'eau assureront le ravitaillement des pétrins (nous avons, d'ailleurs, découvert une source dans une des cryptes de la cathédrale, toute proche) et, dans les centres d'accueil voisins, nous trouvons plusieurs volontaires qui se relaieront pour pétrir à la main. Dès ce soir nous aurons une fournée dans chaque établissement.

Le stock de pain de la Préfecture s'épuise et il est temps que nous assurions une production régulière. Enfin, je vais avoir trois boulangeries en fonctionnement !

19 heures.

Je viens d'apprendre qu'un ancien maire de Chartres, M. Vidon, est resté dans la ville. Je vais aussitôt à son domicile. Je sais que c'est un homme énergique, capable de rendre de grands services.

Je lui explique ce que j'attends de lui, aux côtés de M. Besnard, pour toutes les questions intéressant la ville et notamment les travaux communaux. Il faut, avant tout, essayer de remettre en route le service des eaux, et je sais qu'il est le seul, de par ses connaissances, à pouvoir tenter la chose.

Il faut lutter contre l'incendie qui s'étend, veiller à la sécurité et aussi à la salubrité de la ville. A cet égard, il est des besognes particulièrement urgentes. Il faut nettoyer les boucheries et les charcuteries dont les propriétaires sont partis en laissant leurs frigidaires pleins de viande. Or, le courant électrique ne fonctionne plus et, la chaleur aidant, ces charniers intérieurs menacent de constituer des foyers d'infection dans toute la ville. Il faut abattre et enfouir les centaines de chiens et de chats qui, abandonnés par leurs maîtres, errent dans la ville et commencent à devenir dangereux...

Nous nous connaissions assez peu, Vidon et moi ; nous étions éloignés, politiquement. Mais nous ne faisons aujourd'hui aucun effort pour nous comprendre. D'emblée, et sans réserve, il m'assure de sa collaboration absolue.

Celle-ci sera d'une rare qualité au cours des journées qui vont suivre.

20 heures 30.

Visite aux centres d'accueil des réfugiés. Presque tous les locaux sont combles. Mais ceux qui manifestement ont le plus de succès sont ceux qui possèdent des caves ou des abris à proximité.

Les gens ont pu être ravitaillés tant bien que mal. J'ai fait distribuer du lait, des conserves, un peu de pain. Des femmes de bonne volonté assistent les sœurs de Saint-Paul et font la navette entre la Préfecture, la salle Sainte-Foy et les centres pour répartir les vivres. Elles se dépensent, aussi, anonymes et discrètes, auprès des enfants et des vieillards, auprès des malades et des blessés qu'on ne peut plus admettre à l'hôpital, tant il est plein. L'abbé Péchetaux, demeuré à Chartres, se dévoue, de son côté, inlassablement.

A la cathédrale, un spectacle pénible m'attendait : au fond de la plus profonde crypte, éclairée par quelques veilleuses, gît, sur des matelas et des civières, toute une humanité meurtrie. Sur tous les visages, durement sculptés par la pénombre, se lisent l'insomnie, la fièvre, la peur. Les vieux qui n'ont pu suivre, les malades et les blessés qui n'ont pas trouvé place à l'hôpital, tous ceux qui étaient incapables de descendre à tout instant dans les abris ont été transportés là, sans air, sans lumière, sans les commodités les plus élémentaires. Ils sont évidemment à l'abri des bombardements, mais mieux vaut courir le risque d'être atteint par une bombe que de rester dans cette puanteur !...

D'ailleurs, il semble que les bombardements soient moins fréquents et moins violents. Les avions nazis doivent maintenant s'acharner plus loin.

Il est trop tard pour transporter ces pauvres gens ce soir. Mais je veux qu'on les exhume demain à la première heure.

En sortant de là, instinctivement, comme pour chercher une vision apaisante, je me dirige vers les deux boulangeries que nous avons ouvertes et je trouve dans l'arrière-salle mes gens qui attendent la sortie des premiers pains. On ouvre la porte du four pour me permettre de voir l'alignement des miches qui se dorent. Un instant encore et nous goûterons notre pain brûlant, croustillant, du vrai pain de Beauce...

Je me rappelle avoir entendu, dans mon enfance, un vieux paysan raconter que sa mère lui faisait baiser, avant de le manger, le morceau de

pain qu'elle lui donnait. Je n'avais pas très bien compris alors... Aujourd'hui, si j'osais, j'embrasserais ce pain blanc qui va nous sauver.

Dans l'autre boulangerie, la journée est terminée. On m'assure que demain, à l'aube, nous en aurons une autre à chaque four.

Je sors tout heureux, quand le bombardement recommence avec fracas. L'accalmie n'aura pas été de longue durée !

Je décide de réquisitionner une auto, car, si nous avons des blessés, nous ne disposons plus d'aucun véhicule.

Place des Epars, j'ai la chance de mettre la main sur une vieille Berliet transportant deux affectés spéciaux qui se replient. Je m'empresse de me rendre en voiture à l'hôpital, où l'on me confirme que, Dieu merci, on n'a pas signalé de nouveaux blessés.

Les troupes françaises qui se replient sont, entre-temps, arrivées à Chartres. Des camions sont parqués tout le long du boulevard Chasles, entre les deux chaussées. Des artilleurs ont installé leur batterie sous les arbres de la place du Marché aux Bestiaux, en face de l'hôtel du Bœuf Couronné, qui n'en finit pas de brûler.

J'interpelle quelques hommes pour essayer d'accéder jusqu'à l'état-major des unités stationnées à Chartres. Mais je ne peux découvrir qu'un jeune sous-lieutenant qui ne s'y retrouve plus dans la nuit noire et n'arrive pas à me donner d'indications précises.

Je retourne sur la place où mes artilleurs ont sorti tables et bancs. Je m'assieds à côté de ces jeunes soldats et nous nous mettons à bavarder. Ce sont presque des « pays », des gars du Languedoc et du Sud-Ouest. Je leur dis ma satisfaction de voir qu'on va défendre Chartres. Ils hochent la tête avec scepticisme. Et, tout de suite, ils me disent leur surprise de voir qu'on recule sans cesse, sans même attendre le contact avec l'ennemi. Il y a des choses qu'ils n'arrivent pas à comprendre.

Ils ont bon moral, malgré cela, malgré nos défaites, malgré tout. Et je sens qu'il suffirait de peu pour les faire battre avec la rage au ventre,

comme il le faudrait dans une lutte qui a un tel enjeu !

L'heure passe et ils me parlent maintenant de chez eux, de leur famille, de tout ce qui les attend après. Après ?

3 heures du matin.

Je vais me coucher, l'ennemi n'arrivera pas cette nuit.

16 juin. 7 heures.

Un violent orage s'est abattu sur la ville cette nuit. La pluie, tombée en abondance, a éteint à peu près complètement l'incendie du quartier de la Poste. Par contre, elle a provoqué un autre sinistre. Une inondation s'est produite à l'intérieur de la chapelle Sainte-Foy où se trouvent de nombreux réfugiés.

Je me rends sur les lieux. Dans la nef de la chapelle, une cinquantaine de lits de camp baignent dans l'eau. Plusieurs vieillards sont encore dans leur couche. Les autres réfugiés sont allés se mettre à l'abri dans la sacristie et les dépendances. Je distribue des vêtements et des couvertures et fais admettre deux des vieillards les plus impotents à l'hospice Saint-Brice.

Avec M. Abdon-Boisson, l'ex-consul qui s'est occupé de l'hôtel du Grand Monarque, j'examine ce nouveau problème qui nous est posé pour l'hébergement des réfugiés, et je décide sur-le-champ de faire ouvrir l'institution Guéry. C'est un vaste établissement scolaire, situé face à la Préfecture, que j'ai déjà utilisé comme centre d'enfants de la région parisienne. Il possède une nombreuse literie, que je peux sensiblement augmenter, et des cuisines pourvues de tout le matériel nécessaire. Nous pourrions regrouper ainsi un nombre important de réfugiés aux abords de la préfecture, ce qui facilitera la surveillance et le ravitaillement. En

premier lieu, nous y admettrons les gens de la chapelle Sainte-Foy et ceux de la crypte de la cathédrale.

Je charge M. Boisson de mettre au point l'installation de Guéry, de faire transporter le matériel, de trouver des cuisinières, etc.

8 heures.

Il faut que je mette la main sur l'officier chargé de défendre Chartres. Après plusieurs démarches infructueuses dans la ville, on me signale la présence d'un commandant à Luisant. Je m'y rends à bicyclette, car la Berliet réquisitionnée cette nuit refuse résolument de se remettre en marche.

A Luisant, on me déclare que c'est le commandant de Torquat qu'il faut voir. Il vient d'arriver et a fixé son P.C. à Chartres, boulevard Chasles. Je retourne à Chartres.

Le commandant de Torquat, du 7^e régiment de Dragons portés, est installé, avec ses officiers, dans une des maisons qui avoisinent le lycée de filles.

Accueil cordial, mêlé de surprise. C'est, depuis la frontière, le premier préfet qu'il rencontre. Nous parlons de la situation générale. Elle est tragique. Quant à la sienne propre, elle se résume ainsi : son matériel est fatigué et son unité aurait grand besoin d'être reformée ; mais ses hommes sont magnifiques et feront leur devoir jusqu'au bout, quoi qu'il advienne.

Je le questionne sur l'avance allemande dans notre secteur. Il attend justement un agent de liaison qui doit lui apporter des renseignements. Bientôt le motocycliste attendu arrive. J'assiste à son rapport. Les premières unités motorisées allemandes sont aux abords de Nogent-le-Roy, c'est-à-dire à 27 kilomètres.

Je remercie le commandant de Torquat et je prends congé de lui après qu'il m'a demandé de venir partager son déjeuner. J'accepte volontiers.

9 h 30.

Retour à la Préfecture. Minet, le journaliste que j'ai chargé du ravitaillement, me signale que les boulangeries ne rendent pas. On n'a pas fait ce matin de seconde fournée. Nous sommes d'accord pour penser que notre boulanger bénévole est sujet à caution. Je demande qu'on le surveille de près.

En attendant, je voudrais faire parvenir un message à Mécheri, le sous-préfet de Châteaudun, qui pourrait peut-être nous aider.

Rousselot, l'autre journaliste, qui a sa voiture, s'offre pour cette mission. Je rédige aussitôt un mot qu'il emportera. Je donne à Mécheri des nouvelles de notre situation et je lui réclame du pain avec insistance.

Avec la fournée de cette nuit, il nous en reste seulement 300 kilos.

Je vais, toujours à bicyclette, jusqu'aux boulangeries où je secoue sérieusement nos mitrons. J'ai de plus en plus l'impression que notre boulanger fait du mauvais travail et qu'au lieu d'encourager les hommes que j'ai mis à sa disposition, il les détourne de leur devoir, leur offre à boire et cherche mille et un prétextes pour retarder la besogne. Beau parleur, avec cela : « Ce qu'on a pu vous bourrer, mes pauvres agneaux ! Les Boches, c'est des types comme les autres », lance-t-il à tout instant. Décidément, cet individu ne me plaît pas du tout. Seulement, voilà, il est le seul de tous ces gens à savoir faire du pain !

Je l'admoneste vertement, en lui rappelant que c'est la vie de milliers de femmes, d'enfants et de vieillards qui se joue actuellement. Si son attitude ne se modifie pas promptement, je saurai sévir avec toute la brutalité que commandent les circonstances.

Je n'ai pas besoin de continuer. Il a compris. Et se tournant vers ses aides, il leur crie : « Allez, les gars, assez rigolé, au biseness ! »

Dans l'autre boulangerie, personne ! Notre fermière a disparu ; les hommes que je lui avais adjoints l'ont imitée. Le boulanger n'est certainement pas étranger à ce départ.

Je ne m'attarde pas à de vains regrets. On doit pouvoir tirer parti des militaires.

Je file au P.C. du boulevard Chasles pour demander si on n'aurait pas, parmi les hommes disponibles, un ou deux boulangers de métier à me confier. Le capitaine adjoint au commandant me procure immédiatement, pour la journée, deux hommes idoines, que je fais mettre au travail sans délai.

Vraiment, le spectre de la faim est difficile à écarter !

11 heures.

Je reviens à la Préfecture. Les préposés au ravitaillement sont au bureau de bienfaisance que nous avons décidé d'ouvrir pour faciliter les répartitions. Il doit dès aujourd'hui servir un repas à midi.

De nombreuses personnes se présentent à la porte de la Préfecture pour avoir des vivres, du lait condensé, du pain surtout.

Je fais moi-même les distributions. Profitant ensuite d'un instant de répit, je vais m'enfermer dans mon cabinet pour travailler.

Mais bientôt des clameurs m'arrivent de l'extérieur d'où je distingue assez de choses désobligeantes pour que j'accoure aussitôt.

Devant la Préfecture, deux cents personnes environ sont massées, excitées par trois ou quatre énergomènes qui parlent de « mettre le feu à la boîte » et qui souhaitent de voir « arriver vivement les Boches pour mettre de l'ordre dans cette pourriture ». Mon apparition, en tenue, semble faire faiblir un peu les exaltations. Mais bientôt, la foule,

manœuvrée par les meneurs, réclame violemment du pain sur l'air des lampions.

Dès que je peux placer un mot, je m'efforce de leur faire entendre raison : « Je fais appel à votre patriotisme, leur dis-je en substance. Je vous demande d'avoir de la tenue et de la dignité à l'approche de l'envahisseur. Au surplus, je comprends votre détresse, mais vous êtes mal venus d'en rendre responsables les seuls qui soient restés pour la soulager. »

Je sens que cela porte, mais j'ai affaire à quelques professionnels de l'émeute qui sont venus exprès pour créer la bagarre. La cinquième colonne donne à plein.

Ils reviennent à la charge et demandent qu'on leur livre des vivres tout de suite.

Je refuse tout net en disant qu'à midi aurait lieu une distribution au bureau de bienfaisance. Seront servis par priorité les vieillards et les enfants, et, en tout dernier lieu, les gaillards qui ont encore la force de crier si haut.

Cette fois, je crois que j'ai gagné la partie. En effet, après quelques récriminations, la foule se disperse. Mais l'incident est significatif.

Midi.

Voici Minet qui revient chercher le pain et les vivres pour le bureau de bienfaisance. Il faut se hâter car la foule commence à arriver.

Nous ne sommes que tous les deux. En prenant la poussette du courrier et en faisant trois ou quatre voyages, nous aurons rapidement fait l'opération. D'autre part, la poussette étant complètement fermée, nous pourrons passer en ville sans attirer l'attention sur son précieux contenu. Nous remplissons prestement notre carriole et dirigeons notre chargement sur le bureau de bienfaisance qui n'est qu'à trois ou quatre cents mètres.

Place de la Cathédrale, attroupement, éclats de voix. Que se passe-t-il ?

A l'une des fenêtres du rez-de-chaussée de l'école publique, un homme s'est installé qui harangue la foule. Il a une jambe de bois et fait grand état de sa situation de mutilé de guerre. Avec une violence de langage inouïe, il fait appel à l'émeute, prêche le pillage pour « protester, clame-t-il, contre ceux qui vous ont odieusement bourré le crâne. Il est temps, ajoute-t-il, que les Boches arrivent !... » De nouveau, le grand mot est lâché. Hitler a envoyé de nombreux avocats, mais le plaidoyer est toujours le même !...

Je m'approche et interpelle l'« orateur » pour essayer de le faire taire. Malheureusement, ma tenue — je suis en manches de chemise — n'est pas faite pour en imposer et je ne réussis qu'à déchaîner, de sa part et de celle de plusieurs de ses acolytes, une bordée d'injures à mon adresse. Je bats en retraite en adjurant les auditeurs de ne pas suivre les mauvais bergers.

Je reviendrai à la charge.

Minet, pendant ce temps, est arrivé à destination et a déchargé le pain et les victuailles. Il a trouvé de l'aide et repart chercher un nouveau chargement.

Les locaux du bureau de bienfaisance se prêtent admirablement à des distributions de vivres, et M. Besnard a déjà mis en place un service d'ordre pour faire respecter le sens unique et pour éviter autant que possible les incidents.

Avec le bœuf que Vidon a fait abattre et les monceaux de légumes qu'elles ont épluchés ce matin, les sœurs de Saint-Paul ont préparé un énorme pot-au-feu. J'ai fait apporter de la Préfecture deux mille boîtes de pâté, autant de portions de crème de gruyère et plusieurs caisses de lait condensé. Les corbeilles de pain sont prêtes. On peut enfin commencer la distribution : c'est la meilleure réponse à la cinquième colonne.

12 h 45.

Pendant que la distribution se poursuit sans à-coup, je me hâte vers le P.C. du commandant. Ambiance unique de jeunes officiers qui tous ont fait leurs preuves au feu et que les nouvelles, de plus en plus mauvaises, n'arrivent pas à abattre.

Ici, du moins, les élites n'ont pas failli.

A la fin du repas, le commandant de Torquat prononce quelques mots pour me féliciter de ce qu'il appelle, trop élogieusement, « mon courage civique », et termine en se déclarant fier de me nommer, en présence de ses officiers qui savent toute la valeur qu'il attache à ce titre, Dragon d'honneur du 7^e R.D.P.²

Ce n'est pas sans émotion que je le remercie.

J'ai fait part au commandant de mes inquiétudes au sujet des agissements de la cinquième colonne et de mon désir de faire un exemple. « Donnez-moi quelques hommes, lui ai-je dit, pour procéder au moins à l'arrestation de l'agent provocateur de l'école de la cathédrale. »

Huit hommes et un jeune aspirant m'attendent maintenant devant le P.C. pour cette opération. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut, mais ce sera une excellente manifestation de force.

Nous nous dirigeons vers la cathédrale. On ne s'entend plus tant sont nombreux les avions qui font du rase-mottes au-dessus de nos têtes. Ils piquent à tour de rôle et, à quarante ou cinquante mètres, lâchent leur rafale de balles. Sur la place des Epars, c'est un véritable carrousel. Ils se succèdent à un rythme effroyable. Des femmes, des enfants fuient en hurlant. Tout autour de la place, des soldats font du plat ventre au pied des maisons.

Nous poursuivons notre route en longeant les murs et bientôt nous arrivons aux abords de l'école. Je pénètre seul et procède, malgré ses

protestations et celles de plusieurs individus à mine patibulaire qui l'entourent, à l'arrestation de l'homme à la jambe de bois. Il n'est nullement mutilé de guerre et son amputation est due à un accident du travail. Il porte sur lui un carnet bourré d'indications suspectes et d'adresses qu'il sera intéressant de dépouiller.

Alors que je le livre à mes hommes, une femme, occupée à ranger de la vaisselle, essaie de m'attendrir en me suppliant au nom de ses cinq enfants de ne pas lui arracher son mari. Pressée de questions, elle avoue bien vite qu'elle n'a pas d'enfants et qu'elle n'est pas la femme de notre prisonnier. Celui-ci, ajoute-t-elle, a été envoyé spécialement ici (par qui ? Elle l'ignore ou feint de l'ignorer) pour créer du désordre et ils ont décidé, en arrivant, d'ouvrir un centre d'accueil pour exercer plus d'influence sur les réfugiés. Je décide de l'arrêter à son tour.

Après avoir fait au commandant un rapport écrit, je lui remets ces deux individus pour qu'ils soient livrés à la justice militaire.

L'exemple fut, je crois, fort salubre, car l'après-midi et la soirée se déroulèrent sans qu'un seul incident vînt troubler la ville.

Nous nous séparons, le commandant et moi, sur une forte poignée de mains. Nous ne devons plus nous revoir. (Le commandant de Torquat a été tué, à quelques kilomètres de Chartres, à la tête de son unité)³.

15 heures.

Un groupe de six ou sept fonctionnaires des P.T.T. de Paris, sous la conduite d'un receveur, se présente à la Préfecture. Ils ont dû abandonner la voiture qui les transportait et viennent prendre des instructions.

Je leur dis tout de suite qu'il n'y a aucun espoir pour eux de continuer leur route, qu'ils s'installent à la Préfecture. Je les occuperai.

Dès qu'ils se seront reposés, ils commenceront à nettoyer les bureaux où mes employés ont séjourné pendant trois jours et trois nuits et qui sont dans le plus grand désordre.

.....

J'apprends que les boulangeries ont fait enfin de bonnes fournées et qu'un stock assez important a pu être constitué. Le nombre des réfugiés ayant considérablement diminué, je crois maintenant que nous sommes sauvés !

C'est heureux, car aucun secours ne peut nous arriver de l'extérieur. M. Rousselot, qui revient de Châteaudun, où il a crânement rempli sa mission, me fait son compte rendu :

Les bombardements ont été très violents. Il y a des morts et des blessés. L'église de la Madeleine, le Tribunal, la Sous-Préfecture sont en feu. L'hôpital a également été atteint. Les habitants qui restent et les réfugiés ont les pires difficultés à se ravitailler. Le pain manque et le sous-préfet ne peut, malheureusement, rien faire pour nous.

Ces nouvelles m'attristent, mais je suis heureux d'apprendre que Mécheri, malgré l'ordre de repli d'urgence donné l'avant-veille par le gouvernement à la radio, et valable pour tous les affectés spéciaux, est resté, comme je le pensais, à son poste, dirigeant vaillamment les secours.

15 h 30.

Un poilu de la deuxième réserve qui se replie sur son dépôt, et à qui je procure une bicyclette (j'ai un véritable stock de vélos à la Préfecture), m'aide à dépanner une des nombreuses autos abandonnées dans les rues de Chartres. C'est un gros cabriolet Renault qui pourra m'être fort utile.

16 heures.

Je reviens en ville. Place des Epars, les avions continuent leurs mitraillades. C'est maintenant le défilé des tanks qui nous vaut cela.

Deux jeunes des chars qui attendent qu'on les ait dépannés, sont venus bavarder avec moi, au milieu de la place, au pied de la statue : vingt et un et vingt-trois ans. Des Parisiens. Gonflés à bloc. Je pense que Marceau avait cette flamme qui brille dans leurs yeux. Je leur demande leurs impressions : « Que voulez-vous ? On nous fait reculer sans cesse. Depuis quinze jours, nous ne faisons que cela. Et pourtant ! Chaque fois que nous avons contre-attaqué, ça a été dur, mais les Boches ont foutu le camp. »

— Alors ?

— Alors, quand on nous demandera de nous battre une bonne fois, nous tiendrons.

— Et le matériel ?

— Nous en avons peu, certes, mais il est excellent. Ce que nous craignons le plus, ce sont les canons antichars que les Boches nous ont pris.

Ils me quittent pour aller rejoindre leurs camarades. « Vous en faites pas, monsieur le Préfet, me disent-ils, en guise d'adieu, ils ne nous possèdent pas encore. »

17 heures.

Je rentre à la Préfecture. Une des employées des Postes a avec elle sa fille qui est infirmière. C'est providentiel. Je vais l'emmener faire une tournée dans les centres d'accueil pour qu'elle puisse ensuite les visiter régulièrement et apporter ses soins aux malheureux qui s'y trouvent.

Je prends la Renault dépannée. Tournée rapide. Malgré toutes leurs misères, les réfugiés et les Chartrains sont, dans l'ensemble, dans un état sanitaire satisfaisant. Des cas particuliers retiennent cependant notre

attention. On nous signale notamment qu'un certain nombre de personnes, surtout des vieillards, n'ont pas quitté les caves depuis jeudi (13 juin).

Je réunis quelques personnes de bonne volonté et nous faisons de la prospection d'abris dans le quartier de la Cathédrale, des Halles, du Marché aux Fleurs. Nous ramenons à la surface plusieurs familles que nous nous efforçons de rassurer. Je demande aux gens de Chartres de rentrer chez eux et de coucher tranquillement dans leur lit. Je fais conduire les réfugiés dans les centres.

Place du Marché aux Fleurs, dans une maison qui comporte trois étages de caves superposées, nous remontons, de quinze mètres sous terre, une vieille femme à peu près complètement paralysée. Elle est là depuis cinq jours !

Je la charge sur ma voiture pour la conduire à l'hospice car son état m'inspire des inquiétudes.

Boulevard de la Courtille, je reste en panne devant un groupe de chars. Un maréchal de logis survient qui m'interpelle : « Qu'est-ce que vous venez faire en avant de nos positions, avec les Boches qui rappliquent ? »

Je suis tête nue, avec mon imperméable qui cache mon uniforme, et bien que je déclare que je suis le préfet et que j'essaie de transporter cette infirme à l'hôpital, il ne me croit pas. « Le préfet ? Non, mais des fois ! La cinquième colonne, plutôt. Je vais appeler le commandant ! »

Survient le commandant qui me demande mes papiers. Quand il a vu ma carte du ministère de l'Intérieur, il s'excuse et se présente : « Commandant Hugo d'Herleville. Nous avons si peu l'habitude, ajoutez-il, de voir des représentants du pouvoir civil demeurés dans nos lignes que nous nous méfions. » Et aussitôt il met à ma disposition un mécano qui me dépanne.

Enfin je peux déposer mon infirme à l'hospice.

19 heures.

Je rentre me coucher pour quelques heures.

Mes hôtes ont décidé de passer la nuit dans la cave. Mais l'infirmière veut bien m'éveiller à 22 h 30. J'ai, en effet, promis aux jeunes officiers du commandant de Torquat d'aller leur dire bonsoir aux avant-postes, en fin de soirée.

23 h 30.

Je suis à la Porte Guillaume, derrière les chars, avec un jeune lieutenant du 7^e R.D.P.

La canonnade qui a roulé à mes oreilles toute la journée semble faiblir. Les Allemands auraient-ils diminué leur pression ? Bientôt nous recevons des nouvelles. C'est, hélas ! l'ordre de repli des troupes françaises.

Minuit.

Tout le monde est embarqué. Je rentre chez moi, solitaire.

17 juin. 3 heures du matin.

Un bruit continu de camions avec, par intervalle, le roulement caractéristique des chenilles des chars d'assaut, viennent me tirer de mon sommeil.

Le bruit persistant, je descends dans le jardin d'où l'on domine le boulevard Sainte-Foy. Dans la nuit, les véhicules lourds et les tanks défilent sans arrêt, venant du nord.

Le cortège se prolonge indéfiniment : amis ou ennemis ?

Je sors et j'essaie de percevoir dans le brouhaha un cri, un commandement qui m'éclaire. Mais rien.

Alors, pour faire cesser ce doute affreux, je crie à ces soldats dont je ne distingue dans l'obscurité que la silhouette imprécise : « Français ou Allemands ? » « Français ! » me répondent plusieurs voix. « Que faites-vous ? » ajoutai-je. « On fout le camp... »

Je reste là dans le noir, tant que dure le défilé. C'est ensuite le passage pénible, poignant de l'infanterie. Ils avancent par groupes, par files, exténués, sans un mot.

Puis les groupes s'espacent. Suivent, traînant la jambe, des isolés. Encore un petit groupe qui s'arrête près de moi, pour reprendre son souffle. Ils sont las, physiquement et moralement. « Que voulez-vous, dit l'un d'eux, qui semble traduire la pensée de tous ses camarades, on nous fait crever à reculer, reculer sans cesse. Nous nous sommes battus et nous étions capables de nous battre encore, nous aussi. Mais on nous épuise dans ces marches forcées, sans ordre, sans but et souvent sans chefs...

« Ah ! si on avait fait une contre-offensive sérieuse, tous les gars auraient fait leur devoir, jusqu'au bout... Mais, maintenant, il est bien tard et je crois bien que tout est foutu... On est crevé !... »

J'essaie de leur remonter le moral, de leur dire qu'ils se referont derrière la Loire et qu'on tiendra... « Puissiez-vous dire vrai », me répondent-ils.

Ce sont les derniers soldats français libres que je devais voir avant de longs mois.

6 heures.

Je suis réveillé par les postiers qui m'annoncent que Mgr Lejards et M. Besnard, que j'ai priés de venir, sont là. Je passe en hâte mon uniforme pour les rejoindre.

Les Allemands pénètrent rarement de nuit dans les villes, mais maintenant ils ne doivent pas tarder à arriver. Rien, désormais, ne les en empêche, sinon quelques Sénégalais qui, dit-on, se sont magnifiquement battus et leur ont fait payer fort cher leur avance.

Nous décidons d'attendre les Allemands dans la cour de la Préfecture. Mgr Lejards à ma droite, Besnard à ma gauche, nous échangeons de tristes réflexions sur les événements. Nous sommes face au drapeau qui flotte toujours au-dessus de la grille d'entrée. Nous nous surprenons à le regarder intensément, comme si nous voulions en emplir, en rassasier nos yeux pour longtemps...

Soudain des moteurs pétaradent. Ce sont les premiers motocyclistes qui passent, non sans regarder avec surprise ces trois personnages, impassibles sous les couleurs françaises.

Il est 7 heures.

Ce sont ensuite des autos-mitrailleuses. Elles ralentissent l'allure devant le spectacle que nous leur offrons, mais ne s'arrêtent pas.

Bientôt, une grosse voiture vient stopper devant nous d'où sortent prestement plusieurs officiers. Saluts militaires.

Le plus âgé, qui est assurément le chef, s'approche et, en français, demande qui nous sommes.

Je déclare que je suis le préfet et que j'ai à mes côtés le représentant de l'évêque et le maire de Chartres.

J'ajoute : « La fortune des armes vous amène en vainqueurs dans notre ville. Nous nous inclinons devant la loi de la guerre, et je puis vous affirmer que l'ordre ne sera point troublé si, de votre côté, vous nous donnez l'assurance que vos troupes respecteront la population civile et spécialement les femmes et les enfants. »

Sur quoi l'officier me répond : « Vous pouvez être sûr que les soldats allemands respecteront la population. Je vous considère, monsieur le

Préfet, comme responsable de l'ordre et je vous prie de demeurer ici. Dites à tous vos administrés que la guerre est finie pour eux. »

Ils repartent aussitôt. Mgr Lejards et M. Besnard restent à mes côtés pour arrêter les dernières consignes à la population, en conformité avec mes engagements.

Nous entendons rouler maintenant sans arrêt les blindés ennemis qui doivent occuper la ville et poursuivre leur avance. La petite rue Colind'Herleville⁴ que nous avons sous nos yeux est en dehors des grands itinéraires et nous ne verrons plus que quelques autos isolées et bientôt des officiers et des soldats à pied.

C'est ainsi que nous voyons un officier allemand et un civil qui avancent bras-dessus, bras-dessous, dans notre direction.

Il me semble reconnaître le civil. Je ne me trompe pas : c'est notre boulanger ! Je n'avais pas tort de me méfier...

Maintenant il nous nargue et nous présente son compagnon : « C'est un copain, un chic type. Il voudrait visiter la cathédrale. Il est très amateur, vous savez... »

L'officier, monocle à l'œil, ricane.

Nous demeurons muets. Je sens que, sans nous être concertés, aucun de nous ne répondra à ce vil espion.

L'Allemand a compris et, au bout d'un moment, c'est lui qui demande en français à Mgr Lejards la permission de visiter la cathédrale.

Il accorde l'autorisation et déclare que, d'ailleurs, la cathédrale est toujours ouverte au culte.

La réponse est correcte, mais, dans les yeux du prélat, je lis toute l'humiliation du chrétien et du Français.

La matinée se passe sans incident sérieux. Je reste à la Préfecture et j'assiste à l'enlèvement de mes deux autos, la vieille Berliet et la Renault, par le service de la récupération dont le premier travail est de dépanner ou de remorquer jusqu'aux camions-ateliers tous les véhicules utilisables.

Je fais remarquer qu'il ne s'agit point de matériel de guerre et je proteste contre cette prise de possession arbitraire. Mes observations sont vaines.

10 h 30.

Je profite de la tranquillité relative qui m'est laissée pour visiter les bureaux qui sont à présent impeccables. J'y installe les employés des Postes qui assurent également le service de l'entrée.

J'ai demandé à la mairie d'en faire autant avec tout le personnel bénévole qu'elle aura pu grouper.

Nos réfugiés sont maintenant convenablement hébergés et, de même que les Chartrains, assurés d'être ravitaillés. Les services publics indispensables peuvent fonctionner.

L'envahisseur a ainsi devant lui une organisation sociale avec laquelle il doit compter. Cela aura, en tout cas, l'avantage de nous épargner les centaines d'affiches de propagande dont furent gratifiées certaines villes : « Populations abandonnées, faites confiance au soldat allemand ! »

Ce n'est que quelques jours après, et pour spéculer sur l'abandon dans lequel nous laissait le gouvernement, que quelques-unes de ces affiches firent leur apparition sur les murs de la ville.

14 h 30.

Tournée en ville en civil. Les camions continuent à affluer et se rangent méthodiquement sur les emplacements disponibles. Il y en a boulevard Sainte-Foy, boulevard Chasles, boulevard de la Courtille, sur les bords de l'Eure, place Drouvaire, sur la promenade des Charbonniers. Grande concentration aussi sur le terre-plein de la place des Epars. Motos et voitures légères croisent et dépassent à tout instant les convois lourds.

Des équipes de téléphonistes déroulent des kilomètres de fils qu'ils accrochent aux maisons, aux arbres, aux réverbères...

Après les tanks, il est passé, paraît-il, beaucoup d'artillerie. Maintenant ce sont les fantassins qui défilent, l'arme à la bretelle, tête nue, le casque à la ceinture.

Dans le ciel, quelques avions patrouillent.

Les civils sont rares et hâtent le pas. Je rencontre cependant quelques personnes amies. Nous échangeons les nouvelles que nous avons : Ce matin, à leur arrivée, les Allemands ont crié à tous les civils qu'ils ont rencontrés : « La guerre est finie pour vous ! » C'est la consigne. Je l'ai d'ailleurs reçue moi-même.

Ils répandent maintenant la nouvelle de la capitulation de l'armée française, de la fuite de Reynaud et de Mandel en Angleterre. Lorsqu'ils peuvent approcher un groupe de Français, ils leur font écouter, en allemand, la radio de bord de leur voiture et traduisent ensuite à leur façon. Privés de T.S.F., personne n'a le moyen de contrôler leurs dires.

Mais ce que les Allemands ne disent pas, ce sont les atrocités qu'ils ont déjà commises dans le département.

J'apprends d'un homme sûr qui arrive à bicyclette du nord du département, qu'à Luray, une femme de quatre-vingt-trois ans a été fusillée ce matin pour avoir protesté contre l'occupation de sa maison.

J'aurai, par la suite, l'occasion de vérifier officiellement ce forfait qui a été plus ignoble que je ne pensais. La victime en est Mme veuve Bourgeois, née Paucher, originaire de Luray, où elle était domiciliée.

A l'aube du 17 juin 1940, les Allemands pénètrent par effraction dans sa maison. Mme Bourgeois survient et proteste vigoureusement contre cette violation de domicile. Sur ordre de leur chef, les soldats allemands s'emparent d'elle et l'entraînent dans un jardin. Elle est attachée à un arbre et fusillée sous les yeux et malgré les supplications de sa fille.

Mais là ne s'arrête pas la monstruosité de ces nouveaux barbares. Il faut aux nazis des raffinements : les Allemands interdisent à la fille de Mme Bourgeois de faire enlever le corps de sa mère qui devra rester vingt-quatre heures à l'arbre où elle a été suppliciée. Bien plus, ils obligent la fille à creuser elle-même la tombe de sa mère avec, tout le temps que durera cette douloureuse besogne, son cadavre sous les yeux.

Ainsi, à l'heure même où un officier supérieur allemand me donnait l'assurance que l'armée allemande respecterait la population civile du département, des membres de cette armée allemande commettaient contre une femme de quatre-vingt-trois ans ce crime odieux !

16 heures.

Je vais à la mairie, où je trouve Besnard et Vidon. Ce dernier a déjà pris contact avec les Allemands pour essayer de faire redonner l'eau à la ville. D'accord avec M. Besnard, je demande à Vidon, étant données les difficultés considérables auxquelles nous aurons à nous heurter, et pour renforcer son autorité vis-à-vis de l'occupant, de prendre officiellement le titre de maire de Chartres.

16 h 30.

Je rentre à la Préfecture par la vieille ville. On s'était habitué au silence de ces petites rues où tout était clos. On pensait qu'elles avaient perdu la vie. Et voilà qu'en passant, tout à coup, dans l'entrebâillement d'une porte de bistrot, on entend des voix gutturales, un rire de femme, un bouchon qui saute.

(Je me hâte d'écrire que de quelques actes de veulerie individuelle il faut se garder d'inférer la moindre défaillance collective. Il est de mon devoir de dire ici que la population de Chartres et de l'Eure-et-Loir, dans

son immense majorité, a été, au contraire, dès le début, d'une dignité qui, dans de nombreux cas, a atteint le courage, voire l'héroïsme.)

Je constate que le pillage a considérablement augmenté. Il est vrai que les pillards ont reçu un sérieux renfort. Sur mon trajet, plusieurs magasins qui, hier encore, étaient intacts, sont complètement dévalisés. Place du Marché aux Fleurs, je vois un soldat allemand sortir à quatre pattes d'une bijouterie. Ailleurs, c'est par autos entières, quand ce n'est pas par camions, qu'officiers et soldats enlèvent les tissus, les conserves, les bouteilles...

A la Préfecture, mes collaborateurs me confirment qu'il en est de même dans tous les quartiers. Dans beaucoup de cas, d'ailleurs, au lieu d'opérer eux-mêmes, les Allemands utilisent les civils qu'ils ont surpris en train de piller. Au lieu de les punir, ils les prennent sous leur protection, les amènent à pied-d'œuvre devant les boutiques qui les intéressent et leur font briser les devantures. Lorsque les voies sont ouvertes, ils entrent à la suite des civils.

(C'est un exemple caractéristique de l'hypocrisie nazie. Combien de fois, par la suite, ai-je entendu des officiers allemands dire, au sujet de ces vols manifestes contre lesquels je protestais : « Le soldat allemand n'est pas un pillard ; il ne commet jamais une effraction ; mais on ne peut lui demander de ne pas profiter des biens abandonnés qui s'offrent à portée de la main. »)

18 heures.

Je m'assieds pour partager le repas de mes postiers qui ont décidé de dîner de bonne heure, car ils ont hâte d'aller s'enfermer solidement pour la nuit.

A peine ai-je goûté au potage que l'employé qui assure la permanence de l'entrée accourt pour me dire que deux officiers allemands me

demandent d'urgence.

Qu'on les fasse patienter un instant, le temps que j'aie revêtu mon uniforme. Je veux, en effet, rester, vis-à-vis de l'ennemi, sur le plan strict des relations officielles.

Je les reçois dans mon cabinet. Celui qui prend la parole, dans le français le plus pur et presque sans accent, est un jeune officier d'environ trente ans. Blond, mince, il est plutôt petit avec, dans le faciès, un mélange inquiétant de morgue et d'obséquiosité.

Il porte, comme son camarade, l'uniforme de la Wehrmacht.

(Je me suis posé, par la suite, la question de savoir si ces hommes, et en particulier ce jeune officier, avaient sur leur uniforme les trois lettres caractéristiques de la Gestapo sur l'épaulette. Je ne saurais le dire. Je n'étais pas encore, à ce moment, familiarisé avec les grades et spécialités de l'armée et de l'organisation nazies.)

« Le général, me dit-il, sur un ton déférent, désire vous voir, monsieur le Préfet, pour une communication importante, et m'a demandé de venir vous chercher.

— C'est bien, répondis-je, je vous suis.

Nous montons dans une voiture qui stationne devant la Préfecture et qui démarre aussitôt. Place des Epars, les officiers me prient de descendre et d'attendre devant l'hôtel de France, qui est occupé depuis le matin. Ils vont, me disent-ils, annoncer mon arrivée au général. Un quart d'heure se passe, vingt minutes. Pour tromper l'attente, je me dispose à faire quelques pas sur le trottoir, quand un soldat, que je n'avais pas remarqué et qui est chargé, apparemment, de veiller sur moi, croise son fusil et m'interdit de bouger. Je n'insiste pas.

Le jeune officier revient d'ailleurs quelques instants après. Il est seul et me demande d'avancer à pied avec lui.

Au milieu de la place, dans le bruit des moteurs et le va-et-vient des militaires de tous grades, il s'arrête et commence à me donner des

précisions sur ce que le général attend de moi. Avec une indignation factice, il fait état de prétendues atrocités commises par nos soldats en se retirant : « Des femmes et des enfants, des Français, précise-t-il, ont été massacrés après avoir été violés. Ce sont vos troupes noires qui ont commis ces crimes dont la France portera la honte. Comme ces faits sont prouvés de façon irréfutable, il convenait qu'un document fût dressé qui établît les responsabilités. C'est dans ces conditions que les services de l'armée allemande ont rédigé un "protocole" qui doit être signé par notre général, au nom de l'armée allemande, et par vous comme préfet du département. »

Je manifeste ma stupéfaction et je proteste contre les accusations portées contre l'armée française, et notamment contre les troupes noires : « Nos tirailleurs, ajouté-je, combattent, certes, avec une énergie farouche sur le champ de bataille, mais ils sont incapables de commettre une mauvaise action contre des populations civiles et moins encore les crimes dont vous les accusez. »

Je sens que nous allons nous heurter durement.

« Je regrette, me dit-il d'un ton sec, mais nous sommes absolument certains de ces faits. En tout cas, suivez-moi chez le général. »

J'obéis.

Nous arrivons à l'entrée de la rue du Docteur-Maunoury. On me fait pénétrer dans une vaste et belle maison, un peu en retrait de la rue. Dès que nous franchissons le seuil, deux soldats se précipitent sur leur fusil, mettent baïonnette au canon et m'examinent de la tête aux pieds. Décidément mon arrivée est annoncée. L'officier me laisse entre les mains de ces deux hommes et pénètre dans la première pièce à droite. Il ressort aussitôt et m'invite à entrer à mon tour. Je suis maintenant en présence de trois officiers dont deux sont ceux-là mêmes qui sont venus me chercher à la Préfecture. Le troisième est derrière une table sur

laquelle se trouvent des serviettes en cuir et un certain nombre de papiers.

D'une façon beaucoup plus brutale, celui qui m'a conduit ici, et qui semble chargé de mener toute l'affaire, me signifie à nouveau ce qu'on attend de moi : « Voici le protocole que vous devez signer. » Et l'homme qui est assis à la table, sans se lever, me tend une feuille dactylographiée.

« Pensez-vous vraiment, leur dis-je en refusant de prendre le papier, qu'un Français, et, qui plus est, un haut fonctionnaire français, qui a la mission de représenter son pays devant l'ennemi, puisse accepter de signer une pareille infamie ? »

La réaction est immédiate. Le meneur de jeu nazi se précipite sur moi et, rouge de colère, me menace du poing : « Nous n'accepterons pas, me crie-t-il, que vous vous moquiez de l'armée de la Grande Allemagne ! Vous allez signer, m'entendez-vous, vous allez signer ! » Il m'a pris maintenant par le revers de ma vareuse et me secoue furieusement. Je ne me défends pas.

« Ce n'est pas, croyez-moi, répliqué-je, en me brutalisant que vous obtiendrez davantage que je commette une indignité. »

Alors, avec une force peu commune chez un petit bonhomme de cette espèce, il me projette violemment contre la table. Je titube un peu pour rétablir mon équilibre, ce qui déchaîne les rires des trois nazis.

Celui qui était assis tout à l'heure s'est maintenant levé et essaie dans un mauvais français, mais sur un ton plus calme, de me convaincre de l'obligation dans laquelle je suis de signer le « protocole ».

Le nazi. — Nous avons toutes les preuves que ce sont vos soldats qui ont commis ces atrocités.

Moi. — Je veux bien que vous m'indiquiez ces preuves.

Le nazi, prenant la feuille qu'il m'a tendue tout à l'heure. — Aux termes du protocole, des effectifs français et notamment des soldats noirs ont emprunté, dans leur retraite, une voie de chemin de fer près de laquelle

ont été trouvés, à 12 kilomètres environ de Chartres, les corps mutilés et violés de plusieurs femmes et enfants.

Moi. – Quelles preuves avez-vous que les tirailleurs sénégalais sont passés exactement à l'endroit où vous avez découvert les cadavres ?

Le nazi. – On a retrouvé du matériel abandonné par eux.

Moi. – Je veux bien le croire. Mais en admettant que des troupes noires soient passées par là, comment arrivez-vous à prouver leur culpabilité ?

Le nazi. – Aucun doute à ce sujet. Les victimes ont été examinées par des spécialistes allemands. Les violences qu'elles ont subies offrent toutes les caractéristiques des crimes commis par des nègres.

Malgré l'objet tragique de cette discussion, je ne peux m'empêcher de sourire : « Les caractéristiques des crimes commis par des nègres. » C'est tout ce qu'ils ont trouvé comme preuves !...

Mon sourire les met en rage et mon interlocuteur m'injurie furieusement en allemand. Alors, le jeune nazi dit quelques mots à voix basse au troisième officier qui est resté immobile et silencieux.

Ce dernier sort son revolver et, se plaçant derrière moi, appuie le canon de son arme dans mon dos.

Il me pousse ensuite brutalement vers la table où, d'un geste autoritaire, une plume m'est tendue pour que je signe.

« Signez, me dit l'officier blond, ou vous saurez ce qu'il en coûte de narguer des officiers allemands. »

Comme je ne me résous pas à me pencher pour prendre la plume, je reçois entre les omoplates un coup qui me fait chanceler. C'est l'officier qui se trouve derrière moi qui m'a frappé violemment avec le canon de son arme.

Je proteste contre ces odieux traitements : « On m'a amené ici pour voir le général. Où est le général ? C'est avec lui que je veux traiter. »

Mon appel au général est accueilli par des rires bruyants accompagnés de plaisanteries en allemand que je n'arrive pas à saisir.

« Il n'est plus question du général, me dit enfin le jeune officier blond, mais nous allons vous conduire à un autre officier », et il appelle un des factionnaires de l'entrée auquel il donne un ordre. Le soldat me saisit par l'épaule et me pousse, plutôt qu'il ne me dirige, vers une autre pièce de la maison. Comme, à son gré, je ne franchis pas assez vite le seuil de cette pièce, il m'assène un tel coup de crosse dans les reins que, cette fois, je m'affale sur le plancher. Avant que j'aie eu le temps de me relever, des coups de botte pleuvent sur moi. C'est l'officier à qui l'on m'a conduit qui vient de me frapper ainsi.

Je me demande si j'aurai la force de me remettre sur pied.

Devant moi, j'ai maintenant l'officier blond qui nous a suivis, l'officier qui m'a reçu à coups de botte, et le soldat, baïonnette au canon.

Le petit officier blond, que j'appelle désormais mon bourreau n° 1, fait un geste au soldat qui pointe sa baïonnette sur ma poitrine en criant en allemand : « Debout ! »

Dans un sursaut douloureux, je me redresse. J'ai terriblement mal. Je sens que mes jambes me portent difficilement. Instinctivement je m'approche d'une chaise pour m'asseoir. Le soldat la retire brutalement et me lance sa crosse sur les pieds. Je ne peux m'empêcher de hurler :

« Quand ces procédés infâmes vont-ils cesser ? dis-je après avoir repris quelque peu mes esprits.

— Pas avant, déclare mon bourreau n° 1, que vous n'ayez signé le “protocole”. Et, à nouveau, il me tend le papier.

Moi. — Je ne comprends pas que vous vous acharniez ainsi et surtout que vous vous abaissiez à de pareilles méthodes. J'ai été soldat, moi aussi, pendant la grande guerre, et j'avais appris à respecter le soldat allemand. Mais la besogne que vous faites en ce moment déshonore votre uniforme.

A ces mots, les deux officiers bondissent sur moi en me criant qu'ils ne se laisseront pas injurier.

L'un d'eux, celui qui m'a frappé lorsque j'étais à terre, un grand brun au corps d'athlète et à la face de brute, m'a saisi à la gorge et me serre à m'étouffer. Sur l'intervention de mon bourreau n° 1, il me lâche enfin.

Pendant que je retrouve péniblement mon souffle, continuent à fuser, à mon adresse, en français et en allemand, de grossières injures.

Ils me traînent maintenant jusqu'à une table où a été placé le « protocole ».

Moi. – Non, je ne signerai pas. Vous savez bien que je ne peux pas apposer ma signature au bas d'un texte qui déshonore l'armée française.

Mon bourreau n° 1. – Mais il n'y a plus d'armée française. Elle est vaincue, lamentablement vaincue. La France s'est écroulée. Son gouvernement a fui. Vous n'êtes plus rien. Tout est fini.

Moi. – Soit, mais il y a une chose qui, pour l'armée française, même vaincue, comptera toujours : c'est son honneur, et ce n'est pas moi qui contribuerai à l'entacher... D'autre part, si, comme vous le dites, je ne représente plus rien, pourquoi tenez-vous tant à ce que je signe votre « protocole » ?

L'Allemand. – Uniquement parce qu'il est conforme à la vérité et pour établir les responsabilités.

Moi. – Mais si vous avez des preuves de ce que vous avancez, personne ne pourra accuser l'armée allemande et ce n'est pas une signature arrachée à un ennemi qui confèrera à votre récit un surcroît d'authenticité.

L'Allemand. – Vous n'êtes qu'un raisonneur de Français.

Je sens mes forces me lâcher. Plusieurs fois j'ai failli m'affaïsser et chaque fois le soldat m'a frappé de son fusil sur les chevilles et le bout des pieds.

C'est l'autre officier qui maintenant me reprend.

Il m'accuse d'avoir été partisan de cette guerre injuste contre l'Allemagne, d'avoir fait apposer des affiches incitant la population à la résistance.

« J'ai fait mon devoir, dis-je, vous étiez l'ennemi. »

Il me reproche aussi avec emportement d'être resté à Chartres pour provoquer les Allemands.

« Je suis resté parce qu'il était également de mon devoir de ne pas abandonner mes administrés. D'ailleurs, j'en avais reçu l'ordre de mon chef, le ministre de l'Intérieur. »

C'est alors mon bourreau n° 1 qui intervient, dans un état de surexcitation considérable : « Ah ! vous osez parler de votre chef ! Vous osez parler du juif Mandel ! De cet immonde juif qui a voulu déchaîner la guerre contre l'Allemagne ! De ce pourceau de juif vendu aux Anglais ! Avouez, avouez que vous étiez à la solde de ce sale juif... »

Je rectifie : « Pas à la solde, sous les ordres... »

Et il poursuit avec fureur : « Vous êtes un pays dégénéré, un pays de juifs et de nègres... »

Ils se relaient ainsi constamment pour m'épuiser de plus en plus et m'arracher ma signature.

A un moment, le grand officier brun, mon bourreau n° 2, qui a un fox-terrier à ses côtés, se précipite sur moi, au cours de la discussion, et me frappe sauvagement avec la laisse de son chien. Pas un instant ils ne m'ont permis de m'asseoir. Je me demande combien de temps je pourrai tenir...

Nous reparlons de « preuves ». Je ne cesse de dire que leurs preuves ne sont pour moi que des affirmations et ne peuvent me convaincre.

Mon bourreau n° 1 déclare alors : « Ah ! vous voulez vraiment des preuves ! Eh bien, suivez-moi. »

Nous quittons la maison. Dehors, il fait encore grand jour. Le temps m'a pourtant paru bien long !

Une auto est là qui nous attend. Les deux officiers montent devant avec le chien. On me fait asseoir derrière, à côté du soldat. Nous roulons maintenant dans la campagne. Route de Châteaudun d'abord, puis, après

avoir obliqué à gauche, route de Saint-Georges-sur-Eure. Pas un civil : les fermes, les champs, tout est désert. Où mes bourreaux me conduisent-ils ? Et quelle lugubre opération complotent-ils ? Je devrais être très inquiet et, pourtant, je me sens presque heureux de pouvoir encore, après les scènes épuisantes de tout à l'heure, respirer l'air des champs et d'être enfin assis ! Les soubresauts de l'auto, qui file à bonne allure, réveillent à tout instant mes douleurs. Mais je suis assis... Je n'aurais jamais cru que de s'asseoir, quand on est si las, provoquerait un tel bien-être.

Nous laissons le village de Saint-Georges à notre gauche et nous nous dirigeons vers le hameau de la Taye. Bientôt, j'aperçois une voie de chemin de fer. C'est bien ce que je pensais. On m'emmène sur les lieux du crime. A moins de cinquante mètres de la voie, la voiture tourne à droite comme pour aller à la petite station de la Taye, et s'arrête devant un vaste immeuble, mi-ferme, mi-café ; c'est le seul bâtiment existant aux abords de la gare.

Nous descendons. Le fox va flairer le corps d'un chien qui gît le long du mur, avec une balle dans la tête.

Mon bourreau n° 1 va directement vers une porte et, sortant de sa poche une clé, nous ouvre le passage. Nous accédons à une banale cour de ferme, encombrée d'instruments agricoles et d'objets ménagers.

L'officier s'approche d'un hangar, à main droite, au fond de la cour, et l'ouvre à deux battants : « Voici, me dit-il, en se tournant vers moi, voici nos preuves. »

Et d'un geste de la main, il montre, alignés côte à côte, neuf pauvres cadavres, tuméfiés, défigurés, informes, dont les vêtements déchirés et maculés permettent à peine de distinguer les sexes. Il y a plusieurs corps d'enfants. Chez deux ou trois des victimes, la convulsion des membres indique une agonie douloureuse.

Dans ce silence de mort, c'est une bien triste vision. Mais, j'en ai tant vu, hélas ! depuis un mois... des paysans tués à côté de leurs chevaux, des réfugiés carbonisés dans leur voiture, des femmes massacrées avec leurs enfants dans les bras... J'en ai tant vu que je n'ai pas grand'peine à maîtriser mon émotion.

Le nazi. – Voilà ce qu'ont fait vos bons nègres. Et il me fait remarquer que ces cadavres sont bien ceux de femmes et d'enfants.

Moi. – Je ne conteste pas ce dernier point.

Le nazi. – Dans ces conditions, j'espère que vous ne ferez plus de difficulté à signer le protocole.

Moi. – De deux choses l'une : ou votre bonne foi a été surprise, ou c'est une effroyable mise en scène. Il ne faut pas être grand clerc pour voir que ces malheureux, dont le corps est criblé d'éclats, sont simplement victimes des bombardements.

Hélas ! j'ai trop parlé, trop bien découvert leur jeu macabre. Alors, avec des regards chargés de tout ce qu'un être humain peut contenir de haine, ils se jettent sur moi et, à plusieurs reprises, leurs poings s'abattent sur ma tête, sur mes épaules, sur ma poitrine.

Le soldat, qui était un peu à l'écart, accourt, la crosse en avant, pour participer à la bagarre, mais on l'arrête d'un geste. Il convient, pour l'instant, de ne pas trop m'abîmer. Un genou et un bras à terre, j'essaie de reprendre des forces qui m'abandonnent de plus en plus. Je me relève enfin pour m'asseoir sur une caisse. On me laisse faire. Sans doute ai-je l'air assez abattu.

Mais bientôt ils s'approchent à nouveau et m'invitent à les suivre jusqu'à une espèce de petit bâtiment bas dont ils ouvrent la porte toute grande.

« Vous voyez, me dit alors mon bourreau n° 1, ceci est le tronc d'une femme dont les membres ont été coupés par les noirs. »

Je vois, en effet, à l'intérieur, étendue sur une sorte de tréteau qui tient à peu près tout le réduit, une chose qui avait dû être un corps de femme, une chose horrible, à moitié nue, avec une chemise que le sang a plaquée par endroits sur la chair, et qui laisse apparaître, dans le bas, deux énormes plaques rondes, où le sang s'est figé, la section des jambes tranchées au haut des cuisses. Plus de bras, non plus. A leur place, deux moignons sanguinolents. Quant à la tête, ce n'est plus qu'une boule informe où le sang a collé les cheveux partout, et qui pend lamentablement.

« Est-ce le bombardement, ricane un de mes bourreaux, qui a si bien tranché ces membres ? » Et, me saisissant par les épaules, il me jette violemment sur le cadavre mutilé. La porte se referme sur moi, vivement.

J'ai été projeté sur ce débris humain et son contact froid et gluant m'a glacé jusqu'aux os.

Dans l'obscurité du réduit, avec cette odeur fade de cadavre qui me prend aux narines, j'ai comme un frisson de fièvre. Alors je sens que je ne pourrai pas résister.

J'essaie d'ouvrir la porte. En vain ! Combien de temps resté-je ainsi, affalé, à attendre qu'on m'arrache à cette présence macabre ? Dix minutes, une demi-heure ? Je ne sais. Mais quand je sors enfin, la nuit commence à tomber.

On ne m'a délivré que pour me présenter le papier, l'ignoble papier. J'ai encore la force de refuser.

Pendant que je me débats ainsi, au milieu de la cour, le grand nazi lève le poing sur moi... Pour éviter ce bras qui va retomber, je m'écarte et cours vers la porte ouverte. Trois coups de feu résonnent coup sur coup à mes oreilles. Je ne suis point touché, mais je m'effondre, incapable de faire un pas de plus. Je n'ai parcouru que quelques mètres. Je n'ai plus la force. Les deux officiers rentrent alors leurs revolvers. Le grand prend la

laisse de son chien et, avec l'aide du soldat, m'attache solidement les mains derrière le dos.

On me traîne jusqu'à la voiture où l'on me jette sur la banquette arrière. Le soldat monte à mes côtés. Nous rentrons à Chartres. Pendant le trajet, le soldat saisit la laisse qui me sert de menottes et prend un plaisir sadique à resserrer l'étreinte chaque fois qu'un cahot m'arrache un soupir.

Nous voici de retour place des Epars. La nuit est tombée. La voiture stoppe devant l'Hôtel de France. Un des officiers entre dans l'établissement et revient peu après. Au moment où la voiture démarre, j'aperçois à trois mètres de nous, dans la lueur de la porte de l'hôtel, un civil que je reconnais bien vite. C'est Vidon. Je l'appelle et lui crie que je suis arrêté.

Un vigoureux coup de poing s'abat sur ma mâchoire, suivi de plusieurs coups de crosse dans les jambes. Les officiers pestent après moi.

La voiture fait le tour de la place pour aller se ranger devant la maison où j'ai eu mes premiers contacts avec mes bourreaux.

Les officiers pénètrent dans l'immeuble et me laissent dans l'auto à la garde du soldat.

Au bout d'un quart d'heure environ, on vient me chercher pour m'introduire dans la première pièce de droite. Dans cette pièce, éclairée maintenant par des bougies, je trouve un officier qui n'est pas celui que nous avons laissé tout à l'heure. Il est plus âgé et, sans doute, d'un grade plus élevé. Malgré l'état dans lequel je suis, j'essaie de protester auprès de cet officier contre les traitements dont j'ai été l'objet. J'invoque mon uniforme sali et ma lèvre tuméfiée, ma main gauche en sang...

Il ne veut rien entendre et, dans un mauvais français, se borne à répéter : « Vous devez signer. »

Je ne réponds pas. L'officier sort avec mon bourreau n° 2, laissant avec moi son camarade et le soldat. Sur un signe de son supérieur, le soldat

vient délier la laisse qui enserre mes mains.

Mon bourreau n° 1 sort une fois de plus de sa serviette le protocole, l'étale sur la table et me dit : « Pourquoi cette résistance inutile ? Nous savons très bien que nous vous ferons signer... Je vous laisse réfléchir. »

Je ne dis rien. A quoi bon ? Il sort.

Le soldat qui est resté avec moi me fait vite comprendre que je ne dois ni m'asseoir, ni m'éloigner de la table. Il frappe régulièrement le plancher avec la crosse de son fusil pour me rappeler qu'à la moindre défaillance il aura la joie de m'écraser les pieds.

Nous ne disons rien, ni l'un, ni l'autre. De temps en temps, quand nos regards se croisent, il me montre d'un doigt impératif l'odieux « protocole ».

Le temps passe. Je souffre affreusement et je me demande comment j'arrive à tenir encore.

Enfin mes bourreaux reparaissent, jettent un coup d'œil sur la feuille et font signe au soldat de m'emmener.

La voiture est toujours là, tous phares éteints. Nous montons. Où va-t-on encore me transporter ? La voiture fait quatre à cinq cents mètres dans la nuit et, après avoir passé une grille, s'arrête sous un massif d'arbres.

On m'extrait de l'auto et, après quelques pas, on m'introduit dans un immeuble isolé.

Un feldwebel nous accueille, une lanterne à la main. A l'intérieur, une salle assez grande transformée en corps de garde. Des soldats allemands, dont quelques-uns baïonnette au canon. Dans un coin, un nègre, qui doit être un tirailleur sénégalais fait prisonnier. Pieds nus, en manche de chemise, il mange un morceau de pain noir.

Je suis toujours debout, debout depuis des heures, avec des douleurs intolérables, dans les reins surtout. Et mes pieds, mes pauvres pieds, n'arrivent plus à me porter !

Je sens que si bientôt on ne me permet pas de m'asseoir ou de me coucher, je m'effondrerai comme une masse.

Le sous-officier qui semble être le chef de poste vient vers moi, sur un signe de ses chefs, et me fouille du haut en bas. Je n'ai rien dans les poches. D'ailleurs, j'ai fait vite pour me changer et j'ai tout laissé dans mon costume civil.

L'opération terminée, mon bourreau n° 1 se place devant moi et me déclare en martelant tous ses mots : « Ecoutez-moi bien. Je vais vous donner une dernière chance : *demain, nous vous ferons signer*. Seulement, en signant ce soir, vous vous éviterez quelques ennuis supplémentaires qui vous feront regretter d'avoir tant tardé. »

Il tient le « protocole » dans la main. Je le regarde sans rien dire. Mes yeux doivent être chargés de tant de mépris qu'il n'insiste pas. Il se tourne brusquement vers le feldwebel et lui donne un ordre bref. Le sous-officier fait signe à deux soldats, prend un trousseau de clefs et se dirige vers un couloir étroit en se guidant à l'aide d'une lampe électrique. Les deux soldats me poussent à sa suite et profitent de l'obscurité pour me frapper sauvagement avec leur fusil. Au bout du couloir, le feldwebel ouvre une porte, à gauche, et projette le faisceau lumineux de sa lampe à l'intérieur d'une petite pièce carrée. C'est une salle à manger au mobilier modeste. Les tiroirs du buffet sont ouverts et ont été visiblement fouillés. La table et les chaises sont poussées dans un coin pour faire place à un petit matelas. Sur celui-ci est déjà allongé le Sénégalais qui se trouvait tout à l'heure dans le corps de garde.

Mes deux bourreaux, que j'entends derrière les soldats, ont suivi pour jouir du spectacle. Avec un ricanement, mon bourreau n° 1 me crie : « Comme nous connaissons maintenant votre amour pour les nègres, nous avons pensé vous faire plaisir en vous permettant de coucher avec l'un d'eux. » Et les soldats, sur injonction de leurs officiers qui continuent à rire bruyamment, me saisissent à bras-le-corps et me jettent

violemment sur le malheureux tirailleur qui recule effrayé. Ma tête va heurter le mur. La porte se referme alors.

Malgré le choc que j'ai reçu, je n'ai pas perdu connaissance et je perçois encore derrière la porte, la voix du chef nazi qui donne des instructions sévères aux gardiens pour qu'il soit veillé très attentivement sur nous. A plusieurs reprises il répète, et je m'excuse de citer : « ... sehr interessanten Leute, sehr interessanten Leute... »

Dans l'obscurité, le brave Sénégalais m'a cédé sa place sur l'unique matelas et s'est couché un peu plus loin. Je lui passe les couvertures car le sol est rempli de morceaux de verre provenant des vitres brisées pendant le bombardement.

Mais je ne peux prendre aucun repos. Tout à l'heure, le réveil placé sur la table du feldwebel marquait 1 heure du matin. Pendant sept heures j'ai été mis à la torture physiquement et moralement.

Je sais qu'aujourd'hui je suis allé jusqu'à la limite de la résistance. Je sais aussi que demain, si cela recommence, je finirai par signer.

Le dilemme s'impose de plus en plus : signer ou disparaître...

Fuir ?... C'est impossible. J'entends le pas régulier des sentinelles, non seulement dans le couloir, mais aussi devant notre unique fenêtre.

Et pourtant, je ne peux pas signer. Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même.

Tout plutôt que cela, tout, même la mort.

La mort ?... Dès le début de la guerre, comme des milliers de Français, je l'ai acceptée. Depuis, je l'ai vue de près bien des fois... Elle ne me fait pas peur.

Il y a quelques jours encore, en me prenant, elle eût fait un vide ici, dans le camp de la résistance.

Maintenant, j'ai rempli ma mission, ou plutôt, je l'aurai remplie jusqu'au bout quand j'aurai empêché nos ennemis de nous déshonorer.

Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder...

Je sais que le seul être humain qui pourrait encore me demander des comptes, ma mère, qui m'a donné la vie, me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils.

J'ai déjà compris le parti que je pourrai tirer de ces débris de verre qui jonchent le sol. Je pense qu'ils peuvent trancher une gorge à défaut d'un couteau.

Quand la résolution est prise, il est simple d'exécuter les gestes nécessaires à l'accomplissement de ce que l'on croit être son devoir.

.....

Le Sénégalais dort profondément, sans se douter du drame qui se joue à moins d'un mètre de lui, et un peu pour lui.

.....

Cinq heures sonnent à une horloge. J'ai perdu beaucoup de sang. Il a coulé, lent et chaud sur ma poitrine, pour aller se figer en gros caillots sur le matelas... Mais la vie n'a pas fui... Pourvu que tout soit fini quand ils reviendront et qu'ils ne retrouvent plus à ma place qu'une chose inerte, qui ne peut signer !

Mais bientôt des serrures grincent, des pas approchent. Déjà !... Puisqu'il en est ainsi, c'est debout que je les recevrai.

La porte s'ouvre. Ce sont deux soldats, baïonnette au canon, qui nous annoncent en allemand que nous pouvons faire certaine opération matinale. Ils ne se sont aperçus de rien, au premier abord. Puis, tout à coup, je les vois s'agiter, affolés de la vision qu'ils ont eue de cet homme, aux passementeries brillantes, qui les regarde, debout, couvert de sang, un trou béant à la gorge...

Le chef de poste ne doit pas être là, car il serait accouru aux cris des soldats.

On me fait sortir et asseoir. Je me rends compte que je suis dans la cour de l'hôpital civil et que notre prison est le pavillon du concierge.

Un officier allemand, qui doit être un médecin-major, arrive en hâte avec un infirmier. Soins, pansement.

Dès que je sens que je peux un peu parler, je disculpe le tirailleur sénégalais qu'on commençait à soupçonner.

Le docteur, aidé d'un des hommes de garde, me fait traverser les allées qui conduisent à l'hôpital, et me remet aux mains du docteur Foubert, assez impressionné de me voir en pareille posture. Lorsque les Allemands sont partis, je me hâte d'expliquer au docteur Foubert, aussi bien que me le permet mon état, ce qui s'est passé depuis la veille au soir. Bientôt sœur Henriette arrive. Le docteur la met au courant. Je pense, à tort ou à raison, que, puisque par un hasard providentiel mes bourreaux n'ont pas été alertés avant qu'on m'ait conduit ici, une seule chance de salut est que l'affaire s'ébruite rapidement pour qu'ils ne puissent plus l'étouffer à leur manière.

.....

Je suis maintenant dans une chambre claire, entouré de cornettes blanches. Tout cela n'est-il pas un mauvais rêve ?...

Hélas ! la triste réalité est toute proche !

Je suis couché depuis à peine dix minutes qu'une religieuse vient m'avertir que les Allemands me réclament d'urgence et que sœur Henriette est en train de parlementer en bas, avec un officier.

Bientôt la porte s'ouvre brutalement et c'est mon bourreau n° 1 qui entre pour m'intimer l'ordre de me lever et de le suivre.

L'on me sort du lit, l'on m'habille et, quelques instants après, avec l'aide du docteur Foubert et des sœurs, je suis dehors, face à l'officier.

En présence du docteur Foubert et avec l'hypocrisie la plus perfide, il ose me demander pourquoi j'ai attenté à mes jours : « Vous savez fort

bien qu'après les traitements que vous m'avez fait subir, c'était pour moi le seul moyen de ne pas signer votre protocole. » Et me tournant vers le docteur : « Le protocole aux termes duquel je devais certifier que les soldats français avaient violé et massacré des femmes et des enfants... »

Je m'arrête, épuisé.

Maintenant le nazi proteste de sa bonne foi auprès du docteur Foubert, en déclarant que je me suis certainement mépris et qu'il faut oublier ce « malentendu ».

Il se dirige ensuite vers la grille d'entrée pour faire signe à la voiture qui doit nous emmener.

Pendant ce temps, le docteur Foubert me rapporte les propos insensés que l'officier a tenus sur mon compte à sœur Henriette : « Vous ne saviez pas, ma sœur, lui a-t-il déclaré, que votre préfet avait des mœurs spéciales. Il a voulu passer la nuit avec un nègre, et voilà ce qu'il lui est advenu... »

On me hisse dans l'auto qui vient d'arriver et nous allons ainsi place des Epars, à l'Hôtel de France, qui semble être devenu le siège de la kommandantur. On me fait asseoir dans l'entrée, tandis que l'officier est introduit dans un des salons.

J'entends bientôt des éclats de voix qui me font penser qu'une explication orageuse a lieu à mon sujet.

Au bout d'une vingtaine de minutes, mon bourreau ressort en compagnie d'un autre officier qui, après force saluts et claquements de talons, m'annonce qu'on va me reconduire chez moi et que les médecins allemands sont à ma disposition.

C'est mon bourreau qui est chargé de m'accompagner en auto à la Préfecture.

Là, je trouve les employés des Postes qui, pris de panique en me voyant en si piteux état, s'enfuient sur-le-champ.

15 heures.

La mairie de Chartres est requise d'avoir, en l'absence du maire de Saint-Georges-sur-Eure, à inhumer les corps de *neuf victimes du bombardement*, à la Taye.

C'est M. Rousselot qui est chargé de cette opération. Le dixième corps, celui de la femme mutilée, a disparu. Il n'est plus question d'atrocités.

22 juin.

Ma fièvre est tombée. Je peux commencer à me lever. Je reprends mes rapports administratifs, avec une nouvelle kommandantur.

14 novembre 1940.

Des mois ont passé sans que jamais un officier allemand fasse allusion à ma mésaventure.

Aujourd'hui je suis reçu au siège de la Feld-Kommandantur, dans le grand immeuble des « Travailleurs Français ».

Dès l'entrée, les factionnaires présentent les armes, les officiers saluent à six pas.

Discours du feld-kommandant, le major Ebmeier, traduit par le lieutenant Zeitler, et se terminant par ces mots :

« Je vous félicite de l'énergie avec laquelle vous avez su défendre les intérêts de vos administrés et l'honneur de votre pays. »

1. « Je dois signaler, à ce sujet, qu'avant ces tristes événements, le dévouement sans limite d'un de mes collaborateurs, M. Decote, chef de division faisant fonctions de chef de cabinet, avait permis d'assurer, dans les conditions maxima, le ravitaillement des réfugiés. Rien qu'à la gare de Chartres, M. Decote avait servi plus de 172 000 repas complets. » (*Extrait d'un rapport du Préfet au Ministre de l'Intérieur, 12 juillet 1940.*)

2. Le titre exact, d'après le colonel de Torquat, était : brigadier d'honneur de son bataillon.

3. Fort heureusement c'est une erreur due à un faux bruit. Le commandant de Torquat, devenu colonel, a commandé le 1^{er} régiment de Dragons portés à Lunéville jusqu'en 1946, date à laquelle ce régiment a été dissous.

4. Cette rue, dont l'entrée a été dégagée, est devenue, le 11 novembre 1945, la place Jean-Moulin.

APPENDICES

AVANT LE DRAME

Préfet d'Eure-et-Loir. *Le 21 janvier 1939. Jean Moulin est nommé préfet d'Eure-et-Loir avec entrée en fonctions le 21 février 1939.*

La foi patriotique et l'ardeur républicaine de Jean Moulin eurent l'occasion de se manifester à Chartres, au cours de l'année 1939, notamment au Banquet Marceau, au conseil général d'Eure-et-Loir, et, à la veille de la guerre, par la préparation du 150^e anniversaire de la Révolution française.

EXTRAITS DU DISCOURS
PRONONCE A CHARTRES
AU BANQUET MARCEAU
(5 mars 1939)

« Je suis de ceux qui pensent que la République ne doit pas renier ses origines et qu'elle doit, tout au contraire, se pencher avec fidélité, avec respect, sur les grandes heures qui ont marqué sa naissance. Et c'est pourquoi il m'est infiniment agréable de voir que, dans ce département, des hommes s'assemblent tous les ans, unis par la même ferveur, pour perpétuer le culte de l'un de ceux qui ont semé le meilleur de notre idéal.

Messieurs, dans un temps où, de par le monde, les valeurs spirituelles, les principes de libéralisme, la dignité même de la personne humaine sont constamment bafoués au nom de je ne sais quel réalisme politique, ce n'est pas sans émotion que l'on peut évoquer l'image pure de cet adolescent venu spontanément, sans arrière-pensée, de la bourgeoisie vers le peuple, pour travailler avec lui à sa libération avec tout l'élan de son cœur et toute la force de son patriotisme.

Je comprends, Messieurs, que vous soyez fiers de Marceau, c'est une des figures les plus belles et les plus attachantes de la Révolution française !

Quant à moi, arrière-petit-fils d'un soldat de la Révolution, petit-fils d'un homme qui a connu les prisons du second Empire pour avoir osé proclamer son attachement à la République, ce n'est pas du bout des lèvres que j'apporte ici mon tribut d'hommage à votre grand Marceau. Et si vous me permettez de joindre à cet hommage un souhait ardent, je voudrais, alors que continuent à s'amasser à l'horizon des nuages chargés de menaces, que le souvenir, que l'exemple d'un homme comme

Marceau nous incite à forger à la France à nouveau cette âme forte et généreuse qui était sienne au temps où ces admirables volontaires d'Eure-et-Loir couraient à la frontière pour combattre et mourir pour la liberté... »

PASSAGES DU DISCOURS
PRONONCE A LA PREMIERE
SESSION ORDINAIRE
POUR 1939
DU CONSEIL GENERAL
D'EURE-ET-LOIR (*8 mai 1939*)

« ... Il est des heures où servir son pays, à quelque poste que ce soit, a un tel caractère d'impérieuse obligation que c'est tout naturellement et avec enthousiasme que les hommes de bonne volonté trouvent les forces nécessaires à l'accomplissement de leur tâche...

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir souligné mon souci très vif d'impartialité ; je n'ai jamais caché mes sentiments politiques. Et, si j'entends servir sans faiblesse un idéal qui m'est infiniment cher, je puis vous donner l'assurance que mon administration s'efforcera, en toute occasion, de demeurer équitable et éloignée de tout sectarisme. Si elle devait un jour fléchir la rigueur de ses règlements, je voudrais que ce fût uniquement en faveur de ceux qui peinent et de ceux qui souffrent.

Messieurs, au moment où le peuple de France donne un si bel exemple de labeur et de dignité nationale, au moment où, avec tant de calme et de résolution, des hommes ont quitté leurs foyers pour se mettre au service de la Patrie, je pense que ces sentiments doivent s'affirmer avec plus de force encore. C'est pourquoi, en terminant, je voudrais, comme vous, Monsieur le Président, faire appel à l'union de tous pour donner à ceux qui ont la lourde charge des destinées du pays la force et la foi nécessaires pour veiller avec fermeté à la sauvegarde, non seulement de l'intégrité de notre territoire, mais encore de notre patrimoine d'honneur et de liberté. »

UN PREFET QUI VEUT SE BATTRE

Jean Moulin, à plusieurs reprises, écrit au ministre de l'Intérieur pour lui exprimer son désir, en cas de mobilisation générale, de suivre le sort de sa classe.

Voici une lettre du 30 mars 1939 :

Monsieur le Président,

En réponse à votre dépêche du 28 mars relative à ma situation militaire, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je maintiens le désir que je vous avais précédemment exprimé de suivre, en cas de mobilisation générale, le sort de ma classe.

Je me permets de vous signaler le réel intérêt qu'il y aurait à prévoir dès maintenant le remplacement des préfets mobilisables et à faire une obligation aux successeurs éventuels de venir, à périodes fixes, se mettre au courant des affaires, et notamment des plans de mobilisation des départements qu'ils auraient à administrer. C'est là une pratique qui a été instaurée dans de nombreux services importants et qui est appelée, à mon avis, à donner les meilleurs résultats.

Jean MOULIN.

Il n'obtient pas satisfaction.

Le 24 septembre 1939, il adresse une demande au ministère de l'Air pour être admis comme élève mitrailleur à l'une des écoles en formation, en vue de son affectation ultérieure à une unité du front, bien qu'il ait dépassé de dix ans la limite d'âge.

Mais M. Sarraut fait maintenir le préfet à son poste deux mois encore.

Le 15 novembre 1939, il revient à la charge auprès du ministre de l'Intérieur :

Monsieur le Président,

Je prends la liberté de renouveler auprès de vous les demandes que j'ai eu l'honneur de formuler et notamment les 14 septembre 1938, 1^{er} décembre 1938 et 30 mars 1939, tendant à me permettre de suivre le sort de ma classe.

Célibataire, appartenant à la plus jeune classe de la deuxième réserve, je continue à penser que ma place n'est point à l'arrière, à la tête d'un département essentiellement rural où la mobilisation a fait des vides profonds et où le préfet est dans l'obligation de faire appel, à tout instant, au patriotisme et à l'esprit de sacrifice des populations.

C'est pourquoi je me permets d'insister respectueusement pour que je sois autorisé à rejoindre mon corps le 12 décembre prochain et pour que, par voie de conséquence, toutes dispositions soient prises pour désigner, dès à présent, mon successeur éventuel intérimaire.

Je crois devoir vous rappeler à ce sujet que M. Caillet, ancien combattant, préfet détaché, actuellement sans affectation, pourrait très avantageusement être nommé au poste de Chartres qu'il a occupé, à la satisfaction générale, pendant quatre années.

Ayant le ferme espoir que vous ne serez point insensible à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mon respectueux dévouement.

Jean MOULIN.

A force de démarches auprès du ministère de l'Air, sa candidature en qualité d'élève-mitrailleur est retenue. Le 12 décembre, Jean Moulin rejoint son corps et en informe M. Sarraut.

Le ministre de l'Intérieur riposte et obtient alors de son collègue de l'Air que le sergent de réserve Moulin Jean, bataillon de l'air 117, soit classé en affectation spéciale pour une durée indéterminée en qualité de préfet d'Eure-et-Loir.

La décision est en date du 21 décembre.

Le 24, Jean Moulin va protester auprès du ministre de l'Intérieur. Voici, notés par lui, les résultats de l'entrevue :

« M. Sarraut me reçoit très aimablement, me dit comprendre les raisons qui m'incitent à demander à faire mon devoir militaire, et me promet d'examiner mon désir avec bienveillance.

Le 26 décembre, au matin, je vais voir M. Berthoin, secrétaire général du ministre et directeur du personnel, pour connaître la décision définitive du ministre.

Elle est irrévocable. Je dois me faire démobiliser d'urgence et rejoindre sans délai mon poste à Chartres. »

Forcé de rester à la Préfecture, Jean Moulin exalte le patriotisme de la population et veille à sa sécurité. Il fait imprimer une brochure intitulée : « Que faire en cas d'attaques aériennes » où, sous une forme claire et simple, sont données les instructions nécessaires.

Le 11 juin, six jours avant l'entrée des Allemands dans le département, il fait placarder l'affiche suivante :

HABITANTS D'EURE-ET-LOIR

Vos fils résistent victorieusement à la ruée allemande. Soyez dignes d'eux en restant calmes. Aucun ordre d'évacuation du département n'a été donné parce que rien ne le justifie.

N'écoutez pas les paniquards qui seront d'ailleurs châtiés. Déjà des sanctions ont été prises. D'autres suivront.

Il faut que chacun soit à son poste. Il faut que la vie économique continue.

Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple. Aucune défaillance ne saurait être tolérée.

Je connais les qualités de sagesse et de patriotisme des populations de ce département.

J'ai confiance. Nous vaincrons.

Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Jean MOULIN.

LETTRE DE JEAN MOULIN
A SA MERE ET A SA SŒUR

15 juin 1940.

Bien chère maman,
Bien chère Laure,

Je vous ai peu donné de mes nouvelles ces derniers jours. La faute en est aux événements tragiques que j'ai vécus. J'ai vu bien des misères humaines. Mon réconfort a été de voir bien des dévouements obscurs, des dévouements que tout le monde ignorera toujours, hormis quelques spectateurs.

Mon pauvre département est mutilé et saignant de toute part. Rien n'a été épargné à la population civile.

Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai sans doute rempli mon dernier devoir. Sur ordre du gouvernement, j'aurai reçu les Allemands au chef-lieu de mon département et je serai prisonnier.

Je suis sûr que notre victoire prochaine – grâce à un sursaut d'indignation du reste du monde et à l'héroïsme de nos soldats (qui valent mieux souvent que l'usage qu'on en fait) – viendra me délivrer.

Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger.

Je suis en bonne santé, malgré les fatigues de ces derniers jours.

Je pense à vous de tout mon cœur.

Jean.

P.S. – Si les Allemands – ils sont capables de tout – me faisaient dire des choses contraires à l'honneur, vous savez déjà *que cela n'est pas vrai*.

APRES LE DRAME RESISTANCE AUX ALLEMANDS

Jean Moulin défendit énergiquement la population contre les exactions, les vols, les violences de l'armée d'occupation, protestant chaque fois auprès de la Kommandantur.

Chartres, le 14 juillet 1940.

J'ai l'honneur d'élever une vive protestation contre les méthodes adoptées par certaines autorités allemandes à l'égard du premier magistrat du département que je suis.

Sans me consulter, la Kommandantur de Laigle, chargée du service des prisonniers de guerre français, a cru devoir rédiger et faire suivre de la mention : « le Préfet » une affiche dont je ne puis accepter certains termes.

Il est indiqué notamment, dans cette affiche, qu'au cas de manquement de la part des prisonniers, leurs familles seraient tenues pour responsables.

Cette clause est absolument contraire à toutes les lois de la guerre et aux règles élémentaires de l'humanité.

Mais ce qu'il y a de plus inadmissible, c'est de mettre pareille menace au compte du représentant du Gouvernement français, alors que ce dernier n'a été appelé à aucun moment à donner son avis et qu'il n'a connu le texte de l'affiche que lorsque celui-ci a été définitivement arrêté et diffusé par les autorités allemandes.

Le Préfet.

Cette protestation est suivie d'effet. Le Feld-Kommandant lui répond : « Vous avez tout à fait raison quand vous blâmez cet incident, il est regrettable au plus haut point » et il envoie un désaveu à la Feld-Kommandantur de Laigle.

Les vols et les exactions continuant, le préfet proteste encore le 27 juillet auprès du Feld-kommandant :

J'ai le vif regret de vous adresser à nouveau une série de réclamations et de demandes d'indemnités relatives à des confiscations de récoltes, d'animaux de ferme, de véhicules, etc., par l'armée allemande, en dehors de tout paiement et de toute réquisition régulière.

Ainsi que vous pourrez le constater par la lecture de certaines de ces lettres, en aucun cas les officiers n'ont consenti à donner ni leur nom, ni le numéro de leur régiment.

Ces faits ne sont pas de nature, malheureusement, à rassurer les populations paysannes à la veille des durs travaux qu'il est nécessaire qu'elles accomplissent.

Le 10 août 1940, nouvelle protestation :

Le Préfet d'Eure-et-Loir
à Monsieur le Colonel
commandant la Feld-Kommandantur 751
à Chartres.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli une lettre de M. le Maire de Dreux sur laquelle je crois devoir appeler tout spécialement votre attention.

La situation signalée, dont il est inutile de souligner la gravité, n'est pas spéciale à Dreux. Depuis une huitaine de jours, tous les maires de communes importantes sont harcelés de demandes de matériel excédant nettement le cadre des « frais d'occupation ».

C'est ainsi que plusieurs dizaines de postes de T.S.F., de frigidaires, d'armoires, de glaces, de vases à fleurs et jusqu'à des cadres de photos et des tapis de plusieurs milliers de francs sont demandés journellement sous menace des sanctions les plus sévères, notamment à Bouglainval, à Maintenon, Luisant, Châteaudun, Nogent-le-Roi et Dreux. A Dreux, ce sont même des officiers en stationnement *dans un autre département* qui exigent des livraisons d'objets mobiliers de très grande valeur.

Il m'a paru indispensable de vous signaler ces faits en vous priant de bien vouloir y porter remède.

Le Préfet.

A la suite d'une expulsion particulièrement odieuse, le Préfet intervient avec son courage habituel. (17 septembre 1940.)

Le Préfet d'Eure-et-Loir
à Monsieur le Chef
de la Feld-Kommandantur 751 à Chartres.

J'ai eu, à maintes reprises, l'occasion de vous signaler les procédés inhumains employés par certaines troupes d'occupation à l'égard d'habitants expulsés purement et simplement de leur logement, sans considération d'âge ni de sexe.

Je viens d'être informé encore qu'à Meslay-le-Vidame, le 1^{er} septembre, un sous-officier s'est présenté chez une dame veuve, de soixante-douze ans, qui a perdu deux fils lors de la guerre 1914-1918, et l'a expulsée de chez elle *en un quart d'heure*.

Les faits de cet ordre, qui ont été très nombreux depuis une vingtaine de jours, ont créé beaucoup d'émotion dans la population du département.

Le Préfet.

Le même jour, autre protestation au sujet de prêts forcés :

Le Préfet d'Eure-et-Loir
à Monsieur le Chef
de la Feld-Kommandantur 751.

Le droit de réquisition ayant été supprimé, en principe, pour les troupes de passage, ainsi que vous avez bien voulu me le dire récemment, celles-ci emploient depuis un mois environ un autre procédé : *celui du prêt*.

Elles mettent en demeure les habitants, par l'intermédiaire des maires, d'avoir à leur prêter, pour la durée de leur séjour dans la commune, un certain nombre d'objets mobiliers.

Les populations ont en général répondu avec diligence à ces ordres, persuadées, comme on leur en donnait l'assurance, que ces objets leur seraient restitués au moment du départ des troupes.

Or, à tout instant, les formations militaires stationnées provisoirement dans le département, quittent le pays en emportant les objets « empruntés ».

A Voves, notamment, l'unité portant le numéro 15836 E est partie le 7 septembre en emportant huit postes de radio qui leur avaient été prêtés.

Je vous serais obligé de bien vouloir veiller à ce que des faits semblables ne se renouvellent plus et prendre toutes dispositions pour indemniser les propriétaires.

Le Préfet.

TEMOIGNAGES

TEMOIGNAGE DU CHEF
D'ESCADRONS DE TORQUAT,
COMMANDANT LE
1^{er} BATAILLON
DU 7^e DRAGONS
(4^e DIVISION CUIRASSEE),
SUR LE PREFET DE
CHARTRES : JEAN MOULIN.

Dans la nuit du 12 au 13 juin 1940, la 4^e D.C.R., couvrant la gauche de l'armée de Paris qui, menacée d'encerclement, abandonne la défense de la capitale, se replie en direction du Sud.

Le 1^{er} bataillon du 7^e Régiment de Dragons Portés, que j'ai l'honneur de commander, après avoir passé quelques heures à Gambais en halte gardée, reçoit l'ordre de se porter à Chartres et de prendre position sur la rive Est de l'Eure pour tenir les ponts donnant accès aux routes venant de l'Ouest.

Les positions sont occupées dans l'après-midi du 13 juin, pendant un bombardement du terrain d'aviation par l'aviation ennemie. Mon P.C. est à Nogent-le-Phaye.

Le 15 juin, à 3 heures, je reçois l'ordre de modifier l'orientation de la défense de Chartres et de porter mes unités à l'Ouest de la ville pour en tenir les débouchés face aux directions du Nord-Ouest, du Nord et de l'Ouest.

Dès le lever du jour, j'établis mon P.C. à Chartres même, dans un vaste hôtel particulier ouvert à tous les vents, situé sur le boulevard extérieur Sud.

La ville est totalement abandonnée par les autorités locales : il n'y a plus ni municipalité, ni agents de ville, ni sapeurs-pompiers... Sur le boulevard, un camion de la police de Paris est abandonné, contenant des centaines de fusils. De nombreux réfugiés errent dans la ville, pillant les magasins d'alimentation pour se ravitailler, ou défilent sur le boulevard à pied, en voitures ou en automobiles. Beaucoup me demandent de l'aide, comme si j'étais chargé de diriger l'évacuation du pays !... Je fais réparer quelques voitures par mes dépanneurs...

Au cours de l'après-midi, nous sommes bombardés par l'aviation ennemie. Il y a des victimes civiles que mon médecin de bataillon (Docteur Erbécia) va immédiatement secourir.

On me signale la présence d'engins blindés ennemis à Ablis.

Le 16 juin, le flot des réfugiés continue à déferler à travers la ville. J'essaie d'ordonner un peu cette cohue et de venir en aide aux plus éprouvés. Je dois intervenir à plusieurs reprises pour obliger des paysans à charger des piétons harassés sur leurs voitures.

Dans la matinée, le préfet d'Eure-et-Loir, M. Jean Moulin, vient me voir. Il est en uniforme et circule à bicyclette, ce qui ne manque pas de pittoresque. Je lui exprime mon étonnement de voir la ville désertée par tous ceux qui ont la responsabilité de la protéger.

« Vous êtes, Monsieur le Préfet, la première personne officielle de la ville que j'aperçois !

— En effet, tous les fonctionnaires sont partis ; mon personnel lui-même m'a abandonné. Bien mieux, on m'a volé ma propre voiture dans mon garage ! Alors, vous voyez, j'en suis réduit à circuler à bicyclette ! »

Jean Moulin m'expose alors ce qu'il a entrepris de faire pour ravitailler les quelque cinq à six mille personnes (habitants et réfugiés) qui sont encore là et qui souffrent de la faim. Il a pu trouver de la farine et remis des boulangeries en marche avec l'aide de quelques ouvriers boulangers. Comme il me demande de lui procurer des hommes qualifiés, je fais

mettre immédiatement à sa disposition deux cavaliers de mon bataillon, boulangers de métier.

Je sympathise tout de suite avec ce fonctionnaire jeune, actif et courageux, et qui sait faire face à ses responsabilités.

« Et vous-même, Monsieur le Préfet, comment faites-vous pour vos repas ?

— Oh ! je me débrouille... Mais je vous avoue que je n'ai rien pris de chaud depuis quarante-huit heures et cela me manque vraiment... »

Mon cuisinier, aussitôt alerté, apporte un café bien chaud. Mais je tiens surtout à inviter Jean Moulin, tant que nous serons ici, à partager nos repas.

Il accepte avec empressement et nous le voyons revenir à notre popote vers midi et demie, s'excusant de son retard¹.

Déjeuner très cordial. Je ne manque pas, en présence de mes officiers, de féliciter chaudement le jeune préfet de sa courageuse attitude, qui contraste tant avec celle des autres notabilités. Au dessert, je le nomme brigadier d'honneur de mon bataillon.

« Et moi, me dit-il, je vous ferai nommer citoyen d'honneur de Chartres. »

A 13 heures, des officiers et des hommes du 4^e Zouaves, qui se replient, prétendent que l'ennemi serait aux portes de la ville, ayant atteint la ligne Oisème-Nogent-le-Phaye. Je fais redoubler la surveillance et interrompre la sortie des civils vers l'extérieur de la ville.

Vers 15 heures, Jean Moulin vient me revoir. Il a troqué cette fois son uniforme de préfet contre une tenue « défense passive » : imperméable bleu-marine et casque de la même couleur.

Comme je m'étonne de ce déguisement :

« Ne m'en parlez pas ! me répond en riant Jean Moulin. Figurez-vous que j'ai failli être écharpé par tous mes affamés qui me rendent

responsable de la carence du ravitaillement ! Aussi ai-je troqué mon uniforme contre cette tenue qui me permet de passer plus inaperçu... »

Dans la soirée, nous apprenons que des colonnes ennemies ont largement débordé Chartres et menacent Orléans. A 18 h 30, je reçois du général de la Font, qui a pris le commandement de la division, le 7 juin, au départ du général de Gaulle, un ordre préparatoire de repli.

Nous nous mettons à table pour un dîner sommaire pris « sur le pouce », notre camionnette de ravitaillement avec le cuisinier ayant été repliée vers l'arrière, car le danger d'encerclement augmente à toute heure.

Jean Moulin est venu partager avec nous ce dernier repas.

« Et vous-même, qu'allez-vous faire ? lui dis-je en lui annonçant le prochain repli du bataillon.

— J'attendrai l'arrivée des Allemands à Chartres, comme c'est mon devoir.

— Je vous félicite, Monsieur le Préfet.

— Au revoir, mon Commandant, et merci de tout ce que vous avez fait pour moi. Je ne l'oublierai pas. »

Nous quittons Chartres un peu avant minuit sans que l'ennemi ait osé se heurter à nos barrages, laissant nos postes occupés jusqu'à 2 heures du matin par l'escadron motocycliste qui assure la couverture de notre repli et qui se décrochera lui-même à l'heure prescrite sous un feu violent d'artillerie et de mortiers.

Je n'ai jamais revu Jean Moulin.

Aussitôt après l'Armistice, j'ai tenu à rendre compte officiellement par la voie hiérarchique de mon régiment de la conduite particulièrement brillante de ce préfet.

Plus tard, ayant à rédiger l'historique du 7^e Dragons², j'ai tenu à y insérer la phrase suivante (page 40, journée du 15 juin) :

« Seul fonctionnaire demeuré dans la ville, M. Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, vient se mettre en liaison avec le chef d'escadrons commandant le 1^{er} bataillon et, d'accord avec lui, organise le ravitaillement des habitants – quelques cavaliers exerçant la profession de boulanger sont mis momentanément à sa disposition – et s'efforce de mettre de l'ordre, faisant preuve de beaucoup de courage et d'un bel esprit de devoir. »

TORQUAT.

1. J'ai appris dès le lendemain les raisons de ce retard : un de mes hommes avait aperçu le Préfet accompagnant lui-même un aveugle qui avait demandé qu'on le conduise jusqu'à la sortie de la ville.

2. Publié en 1942 chez Charles Lavauzelle.

RESISTANCE AUX ALLEMANDS DEFENSE DE LA POPULATION

Voici deux exemples, entre autres, que je tiens de la bouche de mon frère :

1^o Avec l'aide des agents de la S.N.C.F., le Préfet put soustraire à la rapacité allemande des trains entiers de denrées alimentaires en panne dans des voies de garage : sucre, cacao, farine, etc., furent ainsi répartis entre les hôpitaux et les internats scolaires ;

2^o La question du combustible est un exemple typique des façons d'agir allemandes et de la vigilance du Préfet. Les Allemands négligeaient totalement l'approvisionnement en charbon de la population d'Eure-et-Loir. Ce voyant, le Préfet prit les dispositions nécessaires, d'accord avec les exploitants forestiers et les marchands de bois, pour assurer le chauffage des établissements hospitaliers et scolaires et de la population tout entière. Des coupes furent entreprises. Mais, dès que le bois était empilé sur le bord de la route pour y être ramassé, des vedettes motocyclistes ennemies le signalaient et immédiatement des camions militaires allaient le charger. Les maires se plaignaient aux occupants de la pénurie de combustible ; ceux-ci répondaient en accusant l'Administration Française d'incurie et le Préfet de négligence. Afin de mettre les choses au point, Jean Moulin réunit les maires de l'arrondissement de Chartres en présence du Feld-Kommandant, forçant celui-ci à reconnaître devant eux le pillage systématique de l'armée allemande.

L'arrivée des soldats et l'occupation s'accompagnaient toujours d'exactions, de réquisitions sans bons, d'expulsions, de vols d'animaux, d'automobiles, de postes de T.S.F., de frigidaires, etc., ainsi que de pillage et, à l'occasion, de sévices, de viols et de meurtres, tel celui mentionné plus haut dans le Journal.

Dès qu'il était informé de ces abus de pouvoir ou de ces atrocités, le Préfet adressait des protestations énergiques, par écrit, au Feld-Kommandant. Voici l'un

des cas les plus graves. Je reproduis textuellement la plainte adressée au Préfet, me bornant à supprimer les noms de personnes et de lieu :

6 juillet 1940.

Monsieur....., *habitant*....., commune
de..... déclare les faits suivants :

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, à 0 h 30 (heure allemande), des coups ont été frappés à sa porte par deux soldats allemands qui ont déclaré : « Patrouille, patrouille ! » Monsieur..... a ouvert sa porte. A ce moment, les deux soldats sont entrés et ont pénétré dans la chambre où ses deux filles, âgées respectivement de seize ans et demi et quatorze ans et demi, étaient couchées. Ils les ont mises nues et les ont prises de force. Ces deux enfants poussaient des cris que leurs père et mère ont entendus, mais ils ont été impuissants à leur porter secours, étant eux-mêmes menacés avec les deux revolvers dont étaient porteurs ces soldats. Ils ont quitté la chambre à 3 h 15, ce matin.

Signé.....

De l'enquête à laquelle le maire de..... s'est livré, il résulte que les faits relatés ci-dessus sont exacts et, qu'en outre, probablement les deux mêmes individus se sont livrés aux mêmes actes chez Madame..... et qu'il y a eu tentative du même genre chez Madame....., fermière au.....

Le Maire de.....
(Signature du maire.)

Enfin voici une lettre de M. Pierre Lefebvre, maire de Boissy-lès-Perche et conseiller général, au Préfet, à la suite d'une intervention en sa faveur. Elle

démasque la mauvaise foi allemande :

Le 13 novembre 1940.

Monsieur le Préfet,

Il me paraît utile, ne fût-ce qu'à titre documentaire, de vous faire connaître quelle suite a été donnée à la réclamation que je vous avais adressée le 18 octobre, avec prière de vouloir bien la porter à la connaissance de la Feld-Kommandantur, au sujet d'incidents regrettables imputables aux soldats allemands dans ma propre maison.

Avec la même bonne foi que moi, vous avez pensé que ces incidents étaient fâcheux, et qu'il suffirait d'en informer loyalement et sans passion les hautes autorités allemandes pour obtenir l'assurance qu'ils seraient sans lendemain.

Je vous remercie, à cette occasion, d'avoir bien voulu agir comme vous l'avez fait.

D'ailleurs, l'officier commandant l'unité installée dans mon habitation, à son retour de permission, m'exprimait spontanément ses regrets, ajoutant ces mots : « Quand le chat est parti, les souris dansent ! »

Or, mardi dernier, 5 novembre, arrivait à mon domicile un policier allemand, dépendant de la Feldgendarmerie en résidence à Dreux.

Après un interrogatoire rapide des quelques éléments subalternes du personnel militaire présent, sans prise de contact avec l'officier, il procéda successivement à l'interrogatoire de mon personnel et de mes enfants, y compris ma fillette de six ans. Il me convoqua ensuite, reprit la lecture en allemand du texte de la lettre que je vous avais adressée – traduction beaucoup trop littérale, d'où disparaissaient les nuances du texte français – et, phrase par phrase, s'appliqua à démontrer que mon exposé fourmillait d'erreurs : dans le Pferdelazaret, il n'y a pas d'officiers, mais des docteurs vétérinaires ; les mots « armée d'occupation » ont un sens

péjoratif ; les Français ne doivent connaître que les soldats allemands ; parler avec plusieurs camarades dans une chambre suffit pour qu'il y ait bruit, sans qu'il y ait lieu de s'en plaindre ; les Allemands – qui ne ressemblent pas aux Français – ne « boivent » pas ; l'homme tombé dans l'escalier avait de grosses bottes avec des clous, il est excusable d'avoir glissé sur les marches ; comment s'étonner que cette chute ait réveillé les enfants ; enfin, un sous-officier a été détaché un soir dans mon habitation, il n'en connaissait pas les appartements ; il a eu beaucoup de peine à trouver sa chambre, ce qui explique qu'il ait essayé d'ouvrir plusieurs portes, même les placards d'un cabinet de toilette !

Il termina en disant que mes affirmations étaient inexactes, que j'avais manqué de respect à l'égard de l'armée allemande ; qu'au surplus je n'avais le droit ni de vous mettre au courant de tels faits – seule la Kriegskommandantur devant en connaître – ni, même, en tant que maire, de demander des sanctions à l'encontre des soldats allemands.

Il me parut toutefois conclure dans le sens de la conciliation, en disant : « Laissons donc tout cela ; d'ailleurs la paix n'est plus qu'une affaire de quelques jours. »

Quelle ne fut pas ma surprise, samedi soir, rentrant d'une absence de trente-six heures à Paris, d'apprendre que ce même policier était revenu à mon domicile dans la matinée, fort mécontent de ne pas me trouver, et spécifiant que j'avais été condamné à vingt jours de prison, rachetables par 5 000 francs d'amende, à remettre moi-même entre les mains de la Feldgendarmerie, le lendemain dimanche à Dreux, avant onze heures, faute de quoi on viendrait me chercher à midi pour être incarcéré.

Motif de la condamnation : a adressé un rapport *contraire à la vérité* portant atteinte à la dignité de l'armée allemande.

Aucune procédure de jugement ; aucune signification d'un texte de jugement ; aucune enquête impartiale, aucun moyen de défense accordé.

J'ai versé avec amertume les 5 000 francs, dimanche matin, convaincu que j'étais, dès maintenant, fort mal noté personnellement, et que j'aurais sans doute d'autres vexations à subir.

Notre pauvre pays n'est pas au bout de ses épreuves. Tout cela, bien entendu, n'est, cette fois, que pour vous seul.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc.

Signé : Pierre LEFEBVRE.

Note manuscrite de Jean Moulin, au bas de cette lettre :

M. Lefebvre s'était plaint à moi de l'attitude des Allemands qui occupaient son château : déprédations, bruit, ivresse, tentative de viol de sa femme de chambre, etc.

M. Lefebvre, catholique fervent, père de dix enfants, s'était vu interdire l'accès de sa chapelle (où il allait fréquemment se retirer pour prier). Les Allemands fermèrent la chapelle et conservèrent la clé.

C'est à la suite de mes protestations que les Allemands lui infligèrent la condamnation indiquée dans cette lettre.

Auparavant, certaines interventions du préfet avaient eu, au contraire, un heureux effet. Mais un fait nouveau s'était produit. Le Feld-Kommandant du début, baron Fr. von Gultlingen, vieux hobereau à la prussienne, combattant de la grande guerre et admirateur de Guillaume II, lequel s'était parfois montré accessible à la raison, avait été mis subitement à la retraite, sans doute pour tiédeur envers le nazisme, et remplacé fin septembre par un officier plus orthodoxe, le major Ebmeier, avec qui les rapports allaient être plus tendus. C'est sans doute à l'action de ce dernier que Jean Moulin dut d'être suspendu de ses fonctions en novembre 1940.

LA DISGRACE

Le 11 novembre 1940 arrive à Chartres la lettre de l'Intérieur enjoignant au préfet d'avoir à cesser ses fonctions. La voici :

Paris, le 8 novembre 1940.

Délégation générale
du Gouvernement français
dans les
territoires occupés.

Le Préfet délégué
du Ministère de l'Intérieur.

4. 543

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que, par décret de M. le Ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en date du 2 novembre 1940, inséré au *Journal officiel* du 3 novembre, vous êtes placé dans la position prévue par l'article 1^{er} de la loi du 17 juillet 1940.

L'installation de votre successeur, Monsieur Donati, a été fixée au 16 novembre 1940.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet

délégué du Ministère de l'Intérieur.
Signé : Illisible.

Dès que la nouvelle de cette mise en disponibilité fut connue, soit plusieurs jours avant sa notification officielle (c'est par les Allemands que Jean Moulin l'apprit), un flot de visites et de lettres vint exprimer au Préfet l'indignation de Chartres et du département et le regret unanime que causait son départ.

La presse locale traduisit les sentiments de tous en faisant courageusement son éloge.

Article paru dans La Dépêche d'Eure-et-Loir, le jeudi 7 novembre 1940 :

LE MOUVEMENT PREFECTORAL M. JEAN MOULIN

Le mouvement préfectoral qui vient d'être promulgué concerne l'Eure-et-Loir. M. Jean Moulin, préfet de notre département depuis février 1939 (et auparavant préfet de l'Aveyron) se trouvant placé sous le régime de la loi du 17 juillet 1940.

M. Jean Moulin, qui totalise à l'heure actuelle vingt-trois ans de carrière dans l'administration préfectorale, fut le plus jeune sous-préfet et le plus jeune préfet de France.

Pendant son séjour en Eure-et-Loir, il affirma, en toutes circonstances, une vive et compréhensive intelligence ainsi que la constante volonté, jointe à un esprit d'équité absolue, de rendre service à la population.

Il eut la lourde charge d'exercer ses fonctions pendant la guerre. Resté à son poste – il ne le quitta pas un instant – au moment de l'évacuation qu'il essaya d'enrayer, il fit preuve d'un dévouement, auquel chacun se plaît à rendre hommage, pour sauvegarder les intérêts des habitants et pour assurer le ravitaillement de ceux qui étaient restés.

C'est ainsi qu'il put faire venir de Blois, pour Chartres et Châteaudun, huit cents kilos de pain qui permirent d'assurer l'alimentation pendant les premiers jours, en l'absence des boulangers ; qu'il constitua, à la Préfecture, un stock de vivres qui furent par la suite distribués au Bureau de Bienfaisance, et qu'il aida lui-même, de façon active, en partageant leurs travaux, les personnes chargées du transport et de la distribution du pain.

Il convient de rappeler cette belle conduite alors que M. Jean Moulin se prépare à quitter la Préfecture.

Nous lui adressons, avec tous nos vœux, nos sentiments de respectueuse sympathie.

Article paru dans La Vérité d'Eure-et-Loir (journal de l'Evêché) le 9 novembre 1940 :

A LA PREFECTURE M. JEAN MOULIN

M. Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, va nous quitter, d'après le régime institué par la loi du 17 juillet 1940.

M. Moulin laissera en Eure-et-Loir, dont il était préfet depuis 1939, de vifs regrets, le souvenir d'un administrateur compréhensif et énergique, droit et très serviable, et aussi courageux. Ce courage, il le montra dans les journées tragiques de juin.

La Vérité d'Eure-et-Loir prie respectueusement M. Jean Moulin de vouloir bien agréer l'expression de ses très sincères et profondes sympathies.

Extraits de l'article paru dans Le Patriote de Châteaudun (début novembre 1940) :

LE MOUVEMENT PREFECTORAL

M. JEAN MOULIN

« Surprise et émotion » telle est la moindre réaction des populations du département devant la mesure qui frappe M. Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir depuis février 1939...

Aux connaissances étendues, à la compréhension large, à l'intelligence vive, il compte parmi les hauts fonctionnaires qui, par leur droiture, leur courage et leur patriotisme clairvoyant, ont fidèlement « servi » la France, et ont su lui conserver, dans la cruelle épreuve qu'elle a subie, un visage empreint de dignité.

Toutes ces qualités l'ont, à juste titre, fait aimer des populations beauceronnes et percheronnes, auxquelles il manifesta un constant dévouement et une bienveillante, autant qu'amicale, compréhension.

Son attitude, lors de l'évacuation en masse des populations civiles – qu'il tenta d'enrayer – et dans les sombres journées qui suivirent, lui a valu la reconnaissance et l'admiration de la population d'Eure-et-Loir tout entière.

Au moment où M. Jean Moulin doit quitter la Préfecture, il était nécessaire, croyons-nous, de rappeler cette belle attitude, dont l'évocation ne fait que plus regretter une décision que l'équité et le simple bon sens se refusent à admettre.

C'est un très grand administrateur qui s'en va, avec l'unanime regret de tous, même – nous en sommes certains – des autorités occupantes, qui ont pu apprécier en lui un citoyen qui aime son pays et un excellent organisateur.

HOMMAGE DU CONSEIL GENERAL

Un déjeuner d'adieux est organisé à Châteauneuf, le 15 novembre 1940. M. Billault, président de la Commission départementale, prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Préfet,

A notre réunion de la Commission départementale, samedi dernier, je me suis fait l'interprète de mes collègues pour vous dire les regrets que nous cause votre départ.

Aujourd'hui où les membres du Conseil général se trouvent réunis « probablement pour la dernière fois », à l'occasion de ce déjeuner, vous me permettrez de vous exprimer à nouveau nos bien vifs et bien sincères regrets de vous voir quitter notre département.

Depuis le 21 février 1939, date à laquelle vous avez pris possession de votre poste en Eure-et-Loir, vous avez su, comme représentant du Gouvernement, faire apprécier vos qualités et votre mérite, vous avez su vous faire aimer des laborieuses populations de ce département qui, vous le savez, n'accordent qu'à bon escient leur confiance et leurs sympathies à ceux capables de les mériter.

Permettez-moi de vous dire que ces populations vous considèrent comme un fonctionnaire émérite, cordial et accueillant, aux connaissances étendues, doué d'une vive intelligence, d'une droiture et d'une loyauté parfaites, animé d'un patriotisme clairvoyant.

Nous connaissons tous le courage et la dignité dont vous avez fait preuve dans les sombres et tristes journées de juin, au moment des évacuations en masse, ainsi que l'attitude énergique que vous avez toujours observée en face des autorités occupantes, et ce, dans l'intérêt de ce département.

Cela, mon Cher Préfet, nous ne l'oublierons jamais !

Croyez bien que la mesure qui vous frappe ne nous laisse pas indifférents – c'est avec un sentiment de tristesse que nous l'avons accueillie – mais nous avons le ferme espoir que... le jour viendra où nous aurons la joie et le plaisir de vous voir reprendre votre noble tâche, dans un poste comme celui que vous quittez aujourd'hui.

C'est notre vœu le plus cher, et vous pouvez être assuré, mon Cher Préfet, que dans les heures difficiles que nous aurons à traverser, nous nous inspirerons de votre exemple, en conservant de vous un bien cordial et chaleureux souvenir.

Au cours de cette cérémonie, les conseillers généraux offrent à Jean Moulin un bel exemplaire de Jean-Christophe, de R. Rolland.

Sur la page de garde, ils inscrivent ces lignes, suivies de leur signature :

« En reconnaissance des services rendus et en hommage pour sa fière attitude devant l'ennemi, les conseillers généraux d'Eure-et-Loir à Jean Moulin, leur grand Préfet, leur ami. »

15 novembre 1940.

HOMMAGE DES EMPLOYES DE LA PREFECTURE ET DES SOUS-PREFECTURES

C'est par la voix de M. Decote, le fidèle chef de cabinet du préfet, que les employés expriment leur gratitude et leurs regrets à leur patron.

Monsieur le Préfet,

Le 15 juin 1940, à 5 h 30, bien à contrecœur, je vous ai laissé, seul, dans la cour de la Préfecture. La ville était déserte, des immeubles brûlaient encore.

Durant plusieurs jours et autant de nuits, vous avez alimenté les Chartrains qui n'étaient pas partis et les nombreux passagers en leur distribuant les vivres que vous aviez fait entreposer à la Préfecture pour les malheureux réfugiés qui ne cessaient de passer en gare de Chartres

depuis le 10 mai. En bras de chemise, vous avez transporté ces vivres au Bureau de Bienfaisance où se faisait la répartition.

Le 17 juin au matin, recevant les autorités allemandes, vos premières paroles sont pour leur recommander de respecter les vieillards, les femmes et les enfants.

Le lendemain¹, ayant refusé de faillir à l'honneur, vous subissez, dans une localité voisine, les pires outrages, On vous ramène à Chartres où vous êtes emprisonné, maltraité et vous ne devez votre salut qu'au départ de ces premières troupes d'occupation.

Vous avez supporté, sans broncher, avec un courage sublime, ces humiliations, mais vous êtes satisfait, votre cœur de Français n'a pas faibli.

Vous réintégrez votre Préfecture sans parler de ces douloureux incidents et ce n'est qu'à l'altération de vos traits que certains confidents décèlent les souffrances que vous avez endurées.

.....

Vos administrés, comme vos collaborateurs, ont appris avec regret votre départ ; ils sont consternés de vous voir quitter ce département que vous avez honoré ; vous étiez leur défenseur ; vous étiez leur guide respecté et aimé ; ils sont fiers de leur grand Préfet.

Votre nom appartient désormais à l'Histoire, il sera pour tous un symbole et le synonyme de bonté, d'énergie, de courage, de loyauté, d'honneur et de patriotisme.

.....

1. C'est le soir même. Voir le journal.

HOMMAGES POSTHUMES
EXTRAITS DE DISCOURS
PRONONCES A CHARTRES

*Discours de M. André Mars, commissaire de la République,
le 18 août 1945 (anniversaire de la libération de Chartres) :*

Comment, en ce jour magnifique... n'évoquerai-je pas, au premier rang de notre gloire, de notre joie d'aujourd'hui, de notre peine de toujours, le nom de Jean Moulin ?

Cette guerre choisit, parmi ses héros, celui qui, au-delà de toutes les vertus, de tous les courages, de toutes les abnégations, incarnera, pour l'éternelle reconnaissance du pays, l'émouvante et frémissante image de l'honneur national.

Jean Moulin serait digne d'être celui-là...

*Discours de M. Chadel, préfet d'Eure-et-Loir, le 11 novembre 1945, à
l'inauguration de la place Jean-Moulin :*

... Le nom de Jean Moulin, qui fut d'abord celui d'un obscur préfet de la République, est devenu l'un des plus prestigieux dans l'histoire de notre temps...

Jean Moulin ? Je l'invoque, ce nom, comme un exorcisme contre la lâcheté, contre le désespoir, contre la petitesse, contre l'abandon. En cette époque où, ce dont nous avons tous le plus grand besoin, c'est le courage civique, nous chercherions vainement un plus grand exemple que ce préfet de quarante ans, qui a consacré sa vie et sa mort à un idéal formé de deux termes indissociables : la France et la République...

Ce fut ainsi qu'un des premiers il suivit le général de Gaulle, qu'un des premiers il reprit la lutte, la lutte au couteau de la clandestinité. Ce fut ainsi qu'il fonda le C.N.R., organisa la Résistance française, galvanisa les courages défaillants...

Oui, Jean Moulin... C'est à vous que nous avons pensé, le 16 août 1944, quand nous brisions nos chaînes, alors que les brutes allemandes affluaient dans la cour de cette Préfecture, harassées, vaincues, la rage au cœur et la peur au ventre. Comment n'aurais-je pas cru voir parmi nous votre ombre, frêle silhouette martyrisée, cravatée d'un pansement blanc, tel que vous êtes resté dans notre souvenir. Vous qui aviez vu arriver l'ennemi dans sa brutale arrogance et qui pourtant deviniez déjà, dans les brumes de l'avenir, le jour de la colère, le jour de la vengeance. Cette foule ardente de combattants qui, pressés derrière ces grilles, forgeaient une épopée, elle avait une âme, et c'était vous !

Discours de M. Maurice Viollette, au banquet Marceau, en mars 1946 :

... Comment ne pas penser à ce pur héros qui était des nôtres et qui, dans ce département d'Eure-et-Loir, a inauguré cette entreprise héroïque qu'il devait finir dans je ne sais quelle prison où la torture l'a brisé à jamais ? Qui dira et mesurera quelles auraient été les destinées de la France si, auprès de celui qui était le chef, Moulin avait pu demeurer le conseiller averti, fidèle, intelligent, enthousiaste qu'il était, et qui dira ce que la France républicaine a perdu quand il s'est trouvé effroyablement précipité dans le néant ? Nous qui l'avons connu, nous qui l'avons aimé, nous le savons, et c'est pourquoi nous n'avons en vérité aucun effort à faire pour le rapprocher de Marceau dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire...

Plaque commémorative dans la salle des séances du Conseil général, inaugurée le 8 mai 1946 :

« A la mémoire de Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir.

« A refusé, même sous la torture, la signature infamante pour l'armée française qu'exigeait le général allemand, lors de l'occupation de Chartres.

« Révoqué par Vichy en novembre 1940.

« A organisé la Résistance en héros et en est devenu un des grands chefs.

« Arrêté à Lyon, en 1943, est mort victime de nouvelles et effroyables tortures.

« N'a jamais parlé, n'a jamais trahi ni la République, ni la France. »

Cette édition électronique du livre *Premier combat* de Jean Moulin a été réalisée le 12 mars 2013
par les Éditions de Minuit à partir de l'édition papier du même ouvrage dans la collection

« Documents »

(ISBN 9782707304049, n° d'édition 5201, n° d'imprimeur 120544, dépôt légal février 2012).

Le format ePub a été préparé par ePagine.

www.epagine.fr

ISBN 9782707326928